

ABDOULAYE SOUNAYE, AISSA DIARRA, ISSA YOUNOUSSI

GENRE ET POPULATION

ÉTUDE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE SUR LES
DÉTERMINANTS DES POLITIQUES DE POPULATION AU
NIGER

SOMMAIRE

Introduction	12
CADRE ET CONDUITE DE L'ETUDE	18
Composition de l'équipe	19
Le processus de collecte des données	19
PERCEPTIONS ET PRATIQUES	21
Les perceptions des cadres institutionnels	21
La politique de population au Niger	21
Le dilemme des cadres institutionnels entre intérêt collectif et intérêt individuel	22
Les implications sur les programmes de population	25
Les perceptions et pratiques liées à la planification familiale	27
L'engagement gouvernemental pour la planification familiale	27
La diversité des rationalités de référence en communauté	28
Des perceptions aux pratiques autour de la PF	35
Les perceptions et pratiques liées à la lutte contre les mariages précoces	39
Les perceptions et pratiques liées à l'éducation sexuelle	41
RESISTANCES ET OUVERTURES	45
Résistances	46
Un certain islam	46
Des logiques sociales compétitives	47
Investir dans les enfants	48
L'anti-occidentalisme	49
Les périls de l'éducation sexuelle	50
Le refus de normes occidentales imposées	51
La peur de la perversion morale	52
La primauté de la Sharia	53
Les effets secondaires cachés des contraceptifs	53
Une mauvaise offre de soins	54
La démographie et les élections	54

GENRE ET POPULATION

Le quiproquo du dividende démographique	55
Des ouvertures existent...	56
Un argument théologique amendé	56
Du marketing-social	57
Des horaires mieux adaptés pour la PF	58
L'éducation sexuelle, mais...	58
Le dividende de la scolarisation	59
LEVIERS	62
Les acteurs	62
Les directions générales et les services centraux et déconcentrés des Ministères	63
Les projets, ONGs et agences internationales	65
Les ONG et associations nationales	66
Les leaders religieux	67
Les relais communautaires	69
Les radios communautaires et les clubs	71
Les espaces de transmission / diffusion du savoir et de promotion de pratiques	71
Les fadas	72
L'école	73
La famille	75
Les « makaranta »	76
Les « foyandi »	77
CONCLUSION	80

REMERCIEMENTS

L'équipe du Lasdel et l'AFD remercient tous ceux qui ont contribué à la conduite de cette étude. Sans pouvoir les nommer tous, nous mentionnerons les services centraux des Ministères, les organisations de la société civile, les autorités coutumières, administratives et religieuses dont le soutien nous a été crucial, en particulier à Tchadoua. Que tous trouvent ici l'expression de notre gratitude.

RESUME

Pays ayant le taux de fécondité des plus élevés au monde, le Niger se trouve confronté à l'impératif d'une politique de population qui lui permettrait de réussir sa transition démographique après avoir réussi sa transition épidémiologique.

Quels sont les facteurs socioreligieux qui déterminent les politiques de population au Niger ? Quelles sont les pesanteurs socioculturelles qui font obstacle à la mise en œuvre de ces politiques ? Cette étude cherche à répondre à ces questions qui se retrouvent aujourd'hui au cœur de la question de la croissance démographique au Niger. Qualitative, l'approche a consisté à analyser les perceptions, discours et pratiques autour de la fécondité et les initiatives du gouvernement. L'étude a porté sur un site urbain (Niamey) et un site semi-rural (Tchadoua).

Afin de maîtriser sa croissance démographique, le Niger a adopté comme principale stratégie la baisse de la fécondité en promouvant en particulier des programmes de planification familiale (PF), de lutte contre les mariages précoces des filles, et d'éducation sexuelle dans le système éducatif. Mais la mise en œuvre de ces programmes rencontre de nombreux obstacles qui compromettent les résultats escomptés. Les comportements de fécondité au sein des populations restent fortement natalistes et se confortent autour de quatre variables :

Religieuse. Il existe une forte opposition contre la PF et les logiques démographiques qui la sous-tendent. Celles-ci sont perçues comme un péché et contredisent par conséquent les valeurs islamiques qui définissent la famille, le rapport de genre, etc. Tout un ensemble d'arguments théologico-religieux est mobilisé pour justifier les attitudes de rejet face aux politiques de population, mais

aussi le comportement procréateur. Toutefois, il convient de noter que les positions sont nuancées suivant les acteurs religieux.

Socio-économique et culturelle. L'enfant a une valeur socio-culturelle et économique importante. Sur l'enfant reposent les enjeux de pouvoir, de richesse, d'héritage, mais aussi de prestige social, de lutte contre la pauvreté par le travail qu'il produit et la prise en charge qu'il assure. Une grande progéniture constitue une assurance vieillesse qui n'est pas qu'économique. C'est aussi une source de compétition et de rivalité sociale.

Educative et morale. L'éducation sexuelle est perçue comme un outil de dépravation des jeunes dans un contexte où le sexe est tabou. Dans ce sens, le mariage précoce constitue un moyen de contrôle de la sexualité des jeunes filles même si des raisons économiques caractérisent aussi cette pratique. Les acteurs et les bénéficiaires des politiques de population reviennent souvent sur le caractère immoral de l'éducation sexuelle, ou, du moins, le fait qu'elle porte le risque de la dissémination d'un savoir dangereux pour la société. Un moralisme militant, indicateur de conservatisme social, émerge à ce niveau et voudrait régir tous les domaines de la vie individuelle, communautaire ou publique.

Idéologique. La PF est souvent associée à l'idée d'une conspiration fomentée par l'Occident contre l'Afrique et les musulmans. Son rejet traduit la résistance face à des politiques dont certaines des dimensions sont comparées à des agressions. S'y opposer revient donc à s'en défendre. Les initiatives gouvernementales finissent alors par produire des effets contraires à ceux qui sont escomptés : elles n'engendrent pas l'adhésion, mais plutôt la résistance et l'opposition, qui sont visibles dans la vie quotidienne.

Ces quatre variables se retrouvent aussi à des degrés plus ou moins prononcés chez les acteurs de la mise en œuvre des politiques de population, qu'ils soient institutionnels ou de la société civile. En outre, on observe régulièrement des conflits entre les classes politiques et religieuses, où les intérêts individuels, principalement économiques et de pouvoir, pèsent largement sur la mise en œuvre des programmes adoptés par l'Etat et ses partenaires.

Malgré tout, des ouvertures existent et des leviers s'offrent à la mise en œuvre des politiques. L'étude identifie des espaces d'interactions sociales et des acteurs stratégiques qui peuvent servir de leviers d'intervention. Les plus importants sont :

La Makaranta : elle a pour fonction principale de transmettre le savoir islamique. Dans maints contextes, elle transmet aussi des savoir-faire et du savoir-vivre ou, du moins, ce qui est compris comme tel. Elle porte ce que beaucoup d'acteurs et d'enquêtés appellent « formation islamique. » Elle constitue une des infrastructures du projet de réarmement moral islamique pour contrer ce qui est perçu comme une extraversion culturelle et occidentale.

Foyandi / Bukki : Il s'agit de rassemblements de femmes, de générations et de positions sociales diverses, qui sont au cœur des interactions sociales. Alors que le *Bukki* est organisé à l'occasion d'un mariage ou d'un baptême, le *Foyandi* est devenu un événement hebdomadaire ou mensuel qui rassemble des dizaines de femmes pour passer la journée entre elles.

Fada : Ce lieu de rencontre journalière est une occasion d'échanges et de débats, mais aussi de solidarité. La fada peut se réunir sur une base générationnelle (jeunes / adultes) mais aussi intergénérationnelle, de quartier, de ressortissants d'une même région, d'amis, de voisins, d'élèves de la même école,

etc. Les fadas sont aussi des canaux d'information et de débats d'idées, et peuvent être très médiatisées sur les radios, mais aussi à la télévision.

Leaders religieux. Leur statut, autorité et influence ont encore été confirmés par la présente étude. Il nous paraît alors indispensable de ne pas les négliger et même de les intégrer aussi bien dans la conception que dans les phases d'exécution. Compte tenu du contexte, leur rôle comme relais pour des interventions qui se préoccupent de changements de comportement est trop important pour être négligé. Les jeunes prédicateurs et les prédicatrices peuvent être ici des relais importants.

Organisations de la société civile. Certaines gèrent déjà des infrastructures comme des centres de jeunes, des cliniques, etc. Elles ont développé une gamme variée d'outils et de modes d'intervention. Elles sont donc des partenaires stratégiques au niveau local et/ou national.

Les quelques conclusions auxquelles nous sommes parvenu indiquent que les confusions, les quiproquos et les malentendus qui ont contribué à l'échec des initiatives des années 90 sont loin d'avoir été dissipés, surtout en milieu rural. Des organisations qui interviennent dans le marketing social pourraient servir de relais efficace de ce point de vue. Il existe un lien faible entre l'Etat et ces ONG ; il faut donc revoir les dispositions qui cadrent leurs rapports afin que les politiques de population puissent véritablement se construire en tenant compte des conditions d'intervention de ces ONG et des résultats qu'elles obtiennent.

SIGLES ET ACRONYMES

- AGIR PF : Agir pour la planification familiale
- ANBF : Association nigérienne pour le bien-être familial
- ANIMAS SUTURA : Association nigérienne de marketing social
- CARE : Organisation non-gouvernementale Care Niger.
- CNSR : Centre national de santé de la reproduction
- CN : Consultation néo-natale
- CPN : Consultation prénatale
- CSI : Centre de santé intégré
- CTB : Coopération technique belge
- DGPP : Déclaration générale de politique de population
- DSME : Direction de la santé de la mère et de l'enfant
- ECRIS : Enquête collective rapide d'identification des conflits et des groupes stratégiques
- EDS : Enquête démographique et de santé
- FULA : Nom du condom en zarma et en hausa (littéralement 'chapeau')
- FNUAP : Fonds des Nations Unies pour la population (nouvelle appellation UNFPA)
- FVV : Fistule vésico-vaginale
- JNV : Journées nationales de vaccination
- KfW :Kreditanstalt für Wiederaufbau (agence allemande pour le développement)
- MP : Mariage précoce
- ONG : Organisation non gouvernementale
- ORTN : Office de radiodiffusion et télévision du Niger
- PAM : Programme alimentaire mondial
- PF : Planification familiale
- PTF : Partenaires techniques et financiers
- UAM : Université Abdou Moumouni de Niamey

UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la population

UNICEF : Organisation des Nations Unies pour l'enfance

USAID : Agence des Etats Unis pour l'aide au développement

SSRAJ : Santé sexuelle et reproductive des adolescentes et des jeunes

SVT : Sciences de la vie et de la terre

GLOSSAIRE

Bukki : forme d'échanges de dons qui a lieu lors de la célébration d'un mariage ou d'un baptême. Bukki fait aussi référence aussi au cadre de cet échange. C'est une pratique très développée chez les femmes.

Fada : espace de socialisation localisé, groupe d'amis fréquentant cet espace.

Foyandi : rencontre hebdomadaire le plus souvent, il est aussi un cadre de socialisation surtout pour les femmes.

Imam : généralement leader musulman qui dirige la prière collective ; il jouit d'un capital social important et de ce fait est associé à tous les évènements et consultations relatifs à la vie de la communauté. En milieu rural, il est un acteur essentiel de la vie publique.

Makaranta : lieu d'apprentissage du Coran. La Makaranta est aussi un lieu de socialisation et de sociabilité. Elle participe de ce que beaucoup appellent la « formation islamique».

Malama : femme qui enseigne le Coran ou qui tient une école coranique.

Marabout : titre donné à un érudit musulman. Il s'applique aussi à qui on fait recours pour des services occultes se réclamant de l'Islam.

Wakili : représentant, envoyé spécial

Zina : rapport sexuel extra-conjugal. L'adultère est un grand péché dans la tradition islamique.

GENRE ET POPULATION

Étude socio-anthropologique sur les déterminants des politiques de population au Niger

Abdoulaye SOUNAYE, Aissa DIARRA, Issa YOUNOUSSI

Introduction

En 1995 déjà, à l'ouverture de la Conférence régionale sur « Femme, Islam et Planification familiale », le Premier Ministre de l'époque, Hama Amadou, exprimait la difficulté du gouvernement à réussir une politique de population dans un contexte où ses stratégies font face à « des interprétations véhiculées à dessein » et « qui tentent de démontrer que l'islam rejette l'espacement des naissances. »¹ Dans le contexte de l'époque, la problématique démographique se posait surtout en des termes d'émancipation de la femme afin qu'elle puisse participer au développement du pays. En effet, selon les positions

¹ Quotidien *Le Sahel* du 24 Octobre 1995, p. 3.

gouvernementales, une femme qui porte des grossesses rapprochées et précoces n'est ni saine, ni productive. Au contraire, elle met en danger sa santé, celle de sa famille, mais également le bien-être de toute la communauté. L'option gouvernementale était alors d'encourager les Nigériens à s'éloigner d'un modèle de « famille aussi pléthorique que démunie », comme le disait le Premier Ministre de l'époque.

Aujourd'hui, la préoccupation reste encore la santé de la mère et de l'enfant, mais elle porte aussi sur un avenir sombre qu'une explosion démographique déjà en cours projetée à l'horizon. Les discours officiels insistent sur le fait qu'après la transition épidémiologique, il faut que le Niger réussisse sa transition démographique.

En effet, selon une note de la Banque Mondiale de Juillet 2017, avec une population de 19,9 millions d'habitants en 2015, «la croissance démographique du Niger est passée de moins de 3 % par an dans les années 80, à 4,11 % en 2015.». En outre, depuis 1992, au lieu de diminuer, le taux de fécondité a plutôt augmenté, illustrant le peu d'impact des efforts entrepris face à une croissance démographique la plus forte au monde. Comme les indicateurs le montrent, l'accroissement de la population aggrave les besoins en matière de services sociaux, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation, et depuis peu, en matière de sécurité, dépassant largement les capacités de l'Etat. Comment réussir une politique de population en cohérence avec les ressources du pays et son niveau de développement économique reste donc au cœur de la préoccupation du gouvernement nigérien et de ses partenaires techniques et financiers (PTF).

Le gouvernement nigérien cherche donc à définir une nouvelle politique nationale de population, tournée vers l'objectif d'une transition démographique. Dans cette perspective, il a besoin de soutien non seulement dans l'élaboration et

la formulation en termes clairs de cette politique, mais surtout dans l'analyse des facteurs de résistance aux initiatives jusque-là entreprises en matière de politique de population.

Autrement dit, lorsque le taux de fécondité est de 7,6, celui d'accroissement de la population de plus de 4%, que 52% de la population a moins de 24 ans, avec une pyramide des âges qui montre que les inactifs sont plus nombreux que les actifs et que la tendance est à l'aggravation de ce déséquilibre, selon des projections de 80 millions d'habitants à l'horizon 2050, la problématique du dividende démographique est posée: comment réussir une transition qui ferait de la jeunesse de la population non pas une source de problèmes, mais une ressource et un facteur de développement? Telle est la question que le gouvernement nigérien se pose aujourd'hui, comme l'a d'ailleurs rappelé le Président Issoufou dans son discours à l'occasion de la fête de l'indépendance, le 2 Août 2017.²

Une des réalités des politiques de population au Niger est que le gouvernement est souvent l'objet de pressions externes, de contraintes locales et de contradictions internes liées surtout à l'opérationnalisation de ses politiques. Se pose alors la question même de l'autonomisation de ces politiques et des moyens d'action véritables de leur mise en œuvre. Par exemple, alors que le gouvernement et les agences internationales s'alarment de l'avenir social, politique et économique du Niger, à cause de sa croissance démographique, au niveau individuel, familial et communautaire, la situation n'est pas lue et comprise de la même façon. La corrélation qui est faite entre le comportement procréateur individuel d'aujourd'hui et les difficultés qui sont projetées pour le

² *Sahel Dimanche*, N°1751 du Vendredi 4 Août 2017

Niger dans quelques décennies sont loin de convaincre la majorité des Nigériens. Quelle est alors l'approche la plus adaptée ? Quelles stratégies adopter pour éviter les controverses des années 90 nées des initiatives de Planification Familiale ? Quelles mesures promouvoir pour une éducation en matière de santé de la reproduction ? Ces questions sont au cœur des préoccupations gouvernementales actuelles et elles constituent l'essentiel de la problématique démographique au Niger.

Commanditée par l'Agence Française de Développement (AFD) et conduite par le Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local (LASDEL), cette étude a d'abord pour objet d'analyser les déterminants des politiques de population en particulier les facteurs et agents de résistance face à ces politiques. Comment les politiques de population sont reçues dans un contexte où elles remettent en cause des coutumes, des idées reçues, des lieux communs, des pratiques séculaires ? Quelles sont les perceptions et pratiques qui font obstacle à ces politiques ? Quels sont les types de réticence et résistance qui s'y manifestent ? et Comment ? Pouvons-nous entrevoir des ouvertures pour une intervention ? Sur quelles bases et dans quelles conditions ?

Ces questions sont importantes dans le contexte nigérien car certaines des résistances trouveraient leurs raisons dans la charge explosive des réformes proposées. Changement trop rapide pour les populations ; changement trop lent pour une gouvernance dont une part significative des ressources aussi bien dans la définition des politiques que dans leur mise en œuvre vient de l'extérieur.

L'étude s'est focalisée sur deux sites, une communauté urbaine, Niamey, le centre urbain le plus important du pays, et une commune rurale, Tchadoua (cf. carte). Ces deux sites nous ont semblé présenter les caractéristiques principales du Niger d'aujourd'hui, en même temps qu'ils portent les indices de dynamiques

GENRE ET POPULATION

fortes susceptibles d'influencer le changement social, les attitudes et pratiques en matière de fécondité.

Dans la première partie, le rapport présente le contexte et la conduite de l'étude ; dans la deuxième partie il expose les perceptions et les pratiques autour des stratégies et objets de ces politiques ; ensuite, il donne le contenu et les formes de résistances et les ouvertures ; et enfin, il décrit un ensemble de leviers qui pourraient porter ou encadrer des interventions. Deux recommandations générales sont faites à la suite de la conclusion.

CADRE ET CONDUITE DE L'ETUDE

L'étude a porté sur Niamey et Tchadoua. Bien que le Niger connaisse une urbanisation progressive et rapide, selon des chiffres publiés par l'Institut National de la Statistique³ en 2012, 78, 96 % de la population nigérienne reste encore rurale. Dans la région de Maradi, entité administrative à laquelle appartient Tchadoua, ce chiffre est de 85, 6%. Selon les mêmes indicateurs démographiques, Maradi est l'une des régions dont d'accroissement de la population est des plus élevés.



Carte : Niamey et Tchadoua (punaise rouge)

³ *Annuaire des statistiques sanitaires du Niger, 2014.*

Composition de l'équipe

L'équipe de recherche comprend trois chercheurs (Abdoulaye Sounaye, Aissa Diarra et Younoussi Issa), sept assistants (Djamila Soumana, Lala Coulibaly, Roumanatou Mahamane Laoualy, Hamsatou Ali, Maman Sani Idrissou, Omarou Abdourahamane et Abdoulbaki Djibo) et deux chauffeurs du LASDEL (Lompo Goba et Ibrahim Adamou).

Le processus de collecte des données

Les données ont été collectées en deux phases principales. Une phase d'enquêtes ECRIS (*Enquête Collective Rapide d'Identification des conflits et des groupes Stratégiques*)⁴ et une phase d'approfondissement. La phase d'approfondissement ou phase d'enquêtes individuelles a été supervisée par un chercheur (Younoussi Issa).

La phase ECRIS

Les entretiens de la phase ECRIS ont concerné les deux sites et ont mobilisé toute l'équipe (chercheurs et assistants). Tous les matins, l'équipe va collecter des données et se retrouvait les après-midis pour faire les synthèses d'entretiens et proposer des pistes de recherche à approfondir pour le lendemain. A partir d'entretiens semi-directifs, une bonne partie des groupes stratégiques identifiés au niveau des deux sites (Niamey et Tchadoua) ont été rencontrés pendant l'ECRIS.

⁴ Thomas Bierschenk et Jean-Pierre Olivier de Sardan, « ECRIS : Enquête Collective Rapide d'Identification des conflits et des groupes Stratégiques... », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 7 | 1994, mis en ligne le 03 décembre 2007, consulté le 21 mars 2017. URL : <http://apad.revues.org/2173>

La phase d'approfondissement

Elle a eu lieu sur les deux sites.

A Tchadoua, après l'ECRIS, les entretiens individuels ont continué directement pendant 10 jours. Ainsi, à la fin de l'étape de Tchadoua, une cinquantaine d'entretiens ont été réalisés. Les enquêteurs ont conduit le reste des entretiens soit en binôme soit individuellement. Selon le même principe de fonctionnement que l'ECRIS, les matinées étaient consacrées aux entretiens et les après-midi aux synthèses. Dans la journée, chaque petit groupe ou enquêteur s'entretenait avec plusieurs groupes stratégiques.

A Niamey, les enquêtes individuelles ont duré plus longtemps qu'à Tchadoua, à cause du nombre d'acteurs plus important à rencontrer et de leur disponibilité. Des rendez-vous ont été ainsi reportés à plusieurs reprises ou annulés, mais la plupart ont été respectés. Tout comme à Tchadoua, les entretiens à Niamey ont été conduits selon la même organisation. En effet, tantôt les enquêteurs travaillaient en binôme, tantôt chacun menait seul ses entretiens, mais sous la supervision du chercheur (Issa Younoussi). 57 entretiens ont été effectués à l'issue de la phase d'approfondissement à Niamey.

La phase d'analyse des données a été ponctuée d'échanges réguliers avec l'AFD et de séances de travail entre les chercheurs de l'équipe. Cela a conduit à la recherche de précisions et compléments d'informations sur des questions spécifiques. En fait, même après la fin théorique des enquêtes, la recherche a continué et a donné lieu à plusieurs entretiens follow-up et de la recherche documentaire.

PERCEPTIONS ET PRATIQUES

L'Etat du Niger, en se focalisant sur l'espacement des naissances et le recul de l'âge des mères au premier enfant, a mis au centre de ses politiques de population la problématique de la fécondité. Or on sait que pour un Etat, fonder ses politiques de population sur des questions liées à la fécondité afin de ralentir la croissance démographique, revient à s'incruster dans ce qui est de plus intime dans la sphère privée de ses administrés et soulève par conséquent de nombreux défis dans l'introduction de programmes et mesures de mise en œuvre de ces politiques. A Niamey comme à Tchadoua, les enquêtes ont montré que ces défis se rencontrent à tous les niveaux – central, opérationnel et au sein des populations – et s'expriment dans les perceptions et les pratiques des acteurs. Ce chapitre vise à rendre compte de ces perceptions et de ces pratiques par rapport aux politiques actuelles de population de manière générale. Plus spécifiquement nous présentons d'abord les perceptions des cadres institutionnels avant d'aborder trois volets qui structurent les interventions du gouvernement et de ses partenaires, à savoir la planification familiale, la lutte contre les mariages précoces et l'éducation sexuelle.

Les perceptions des cadres institutionnels sur les politiques actuelles de population

La politique de population au Niger : d'une vision large à une vision focalisée sur la fécondité

La première politique de population du Niger de 1992 a été conçue comme partie intégrante de la Politique Nationale de Développement

Economique et Sociale du Gouvernement. Elle couvre les domaines de la santé, la maîtrise de la croissance démographique, la couverture des besoins alimentaires, et comprend une composante juridique reposant sur la protection des droits des femmes et la protection des enfants et enfin la promotion de l'action sociale.

Avec la « Déclaration du gouvernement en matière de politique de population » en 2007, le Niger réduit son champ de vision et se donne pour objectif général de « *contribuer à la réduction de la pauvreté grâce à l'acquisition d'une mentalité et de comportements reproductifs aptes à induire au sein des populations une augmentation significative de l'utilisation de la contraception et une réduction des mariages précoces* » (DGPP, 2007). Bien que s'inscrivant dans une approche développementaliste au sens large de la problématique de population, à l'instar des autres pays du Sahel, le Niger se démarquait cependant de ces derniers en réduisant son champ.

Déjà en 2005, lors de son interpellation par les parlementaires par rapport au classement du Niger de l'IDH du PNUD, le chef du gouvernement soutenait que « *tant qu'on ne trouve pas un moyen pour baisser le nombre des naissances, les malheurs du Niger continueront...* » (H.A. Niamey). Dans sa vision, le Niger se trouvait ainsi en phase avec le postulat en cours au niveau global appliquée à l'Afrique subsaharienne : la baisse de la fécondité déterminera le développement économique.

Le dilemme des cadres institutionnels entre intérêt collectif et intérêt individuel

Les discours des acteurs institutionnels continuent de s'inscrire dans le registre développementaliste tout en fustigeant la forte fécondité de la population nigérienne. Ainsi, les politiques en cours sont perçues comme des instruments de développement permettant d'éradiquer la pauvreté et de résoudre les

dysfonctionnements des services sociaux et sanitaires de base. Ils mettent aussi en l'avant la maîtrise de la croissance démographique qui passe nécessairement par l'utilisation des méthodes de planification familiale, la scolarisation des filles, la lutte contre la mortalité maternelle et infantile.

Les arguments qu'ils formulent témoignent du succès de la diffusion des données probantes dans le processus d'étiquetage discursif de la situation de croissance rapide de la population comme constituant un problème public. Par exemple, il est ressorti souvent des discours du genre « *Le Niger est le pays qui a dans le monde le plus fort taux d'accroissement naturel* » ou alors « *La population double chaque 17ans, 30 millions en 2025 et 80 millions en 2050. Dans un pays endetté comme le Niger qu'est-ce qu'on va faire avec toute cette population ?!* ».

Certains discours font état de la complexité du problème démographique qui inclut, outre la dimension économique, les questions relatives à l'éducation et au genre. Dans ce sens, les politiques de population sont multidimensionnelles et sont définies comme « *un ensemble de politiques publiques multisectorielles portant sur le genre, l'éducation, le développement du capital humain, etc.* » (Acteur institutionnel à la retraite).

Cependant, il est important de distinguer les discours publics des discours privés, car ils n'ont pas toujours la même résonance. Il existe des cadres qui adhèrent publiquement et se font les relais des engagements du gouvernement mais qui tiennent en même temps des discours opposés en privé : « *Les gouvernants, les décideurs ont une compréhension mitigée des questions de population. Il y a des réticences au niveau des décideurs, au niveau des techniciens des ministères qui constituent des goulots d'étranglement* » (Acteur institutionnel à la retraite). Les raisons de cette position mitigée tiendraient à des contradictions au niveau de ces acteurs institutionnels, qui sont partagés entre les intérêts publics et leurs intérêts individuels liés aux « affaires de couple, de famille ». En effet, il apparaît qu'il n'est pas facile

d'adopter « un choix de vie et ses nombreuses implications » provenant de l'extérieur. C'est pourquoi, la phase de mise en place de programmes résultant des engagements internationaux se fait parfois à reculons car au final on s'interroge sur leur bien-fondé :

« Souvent on est braqué sur les espacements de naissance, particulièrement les partenaires, qu'est ce qui est le meilleur pour le couple etc. Nous avons même eu des présidents qui ont refusé la création d'une direction de la planification familiale. Ils disent, il faut dissimuler ça quelque part » (Acteur institutionnel à la retraite)

Ces positions mitigées laissent transparaître que les acteurs institutionnels n'assument pas leur manque de conviction en ces politiques ou, tout au moins, ne créent pas un cadre de négociation avec les PTF sur les aspects idéologiques des questions démographiques. Mais on sait que ces négociations se conçoivent dans un cadre inégalitaire entre PTF et pays à faibles revenus, et que les premiers ont parfois comme mode opératoire de mettre l'aide financière sous conditions d'adhésion des seconds aux politiques proposées⁵. On sait aussi qu'« on ne mord pas la main qui vous est tendue », reprenant ici les propos d'un interlocuteur de la société civile nigérienne interrogée lors d'une étude sur les perceptions de l'aide humanitaire (Lavigne Delville & Abdelkader, 2010). En filigrane, le parallèle est vite établi entre la question de la pression démographique et la pression des PTF qui, nous dit-on, sont focalisés sur les espacements de naissance alors que des problèmes relatifs à l'infertilité primaire et secondaire et la procréation assistée ne sont pas pris en compte car « c'est pas une priorité des partenaires » (responsable d'une structure nationale de santé de la reproduction). Du côté des cadres institutionnels ainsi que de toute la chaîne d'acteurs en amont, on observe que les politiques publiques peuvent être acceptées sans grande conviction idéologique, car ce sont parfois des intérêts personnels qui prédominent, liés souvent à l'accaparement de la manne du développement: « il faut préserver la façade, jouer aux bons élèves, afin de préserver la permanence ou la reproduction de la manne » (Olivier de Sardan, 2014)

⁵ Cf. la gratuité des soins

En partie pour ces raisons, les acteurs de l'action publique internationale ne rencontrent pas de résistance formelle face aux politiques de population de la part des acteurs nationaux. Les convictions profondes, les doutes et les critiques de la partie nationale ne font pas partie des débats, ils ne sont pas mis sur table, ils sont de l'ordre des non-dits et s'expriment alors de manière implicite dans la phase de mise en œuvre.

Les implications sur les programmes de population et les rapports avec la société civile

Est-ce cette position ambiguë qui explique l'impression de certains cadres techniques du Ministère de la Population du faible engagement de l'Etat dans les politiques de population ? Au regard du budget gouvernemental qui leur est destiné, ne dépassant pas les 1% du budget total, ces cadres sont enclins à exprimer des doutes sur la détermination politique des décideurs au regard des ressources internes financières et humaines réservées au secteur :

« Une politique de population doit être accompagnée par une volonté politique forte et vigoureuse et la mise en œuvre doit d'abord dépendre des ressources internes... ».

« Quand je suis arrivé au ministère de la population en 2008 comme assistant technique dans le cadre du PRODEM, le MP/PF/PF ne disposait que d'un démographe. Et quand l'UNFPA a fait la situation du personnel du ministère, il ressort de cette situation que le ministère aura besoin de 500 agents supplémentaires pour efficacement mener ses activités »

Est-ce aussi l'attitude minimaliste des acteurs du niveau central qui explique le rejet souvent systématique par certains acteurs radicaux de la société civile des politiques de population et de toute mesure de réduction de la croissance démographique ? Ces opposants appartiennent généralement à la société civile islamique :

GENRE ET POPULATION

« Les politiques de population ne réussissent pas au Niger parce que les autorités manquent de volonté politique et affirmée. Et c'est cela qui explique l'opposition systématique des oulémas à toutes les reformes en matière de population » (cadre direction générale de la population.)

Certains de ces acteurs ne reconnaissent que la « politique de population de l'Islam » qui enseigne « *comment former la famille, comment les enfants doivent vivre, comment les leaders doivent diriger les familles, (...). Tout cela est bien cadré en Islam* » (leader religieux). En fait, les politiques de population de l'Etat sont perçues comme une « politique humaine venue d'ailleurs ». A ce niveau aussi revient le sentiment de subir une pression, celle de l'Etat, contraire aux méthodes islamiques qui, elles, sont présentées comme douces. Les arguments brandis par ces acteurs sont à la fois d'ordre moral et religieux et sont diffusés à travers divers canaux de communication (prêches dans des espaces publics, lors de prières dans les mosquées, à la télévision, les radios, la presse, etc.). Ils ont la force de leurs convictions face à un Etat hésitant n'ayant pas souvent les capacités de leur résister.

Les cadres institutionnels sont bien conscients de cette fragilité de l'Etat et ne manquent pas de remarquer que les décideurs abdiquent toutes les fois où ils entrent en choc frontal avec la société civile religieuse lors de l'élaboration de mesures que celle-ci juge contraire aux préceptes de l'Islam. Les politiques de population sont ainsi constamment mises à l'épreuve car faiblement légitimées par leurs promoteurs. Les projets avortés du code de la famille et du statut de la personne, de la loi sur la scolarisation de la jeune fille et du module sur l'éducation sexuelle dans les programmes de l'enseignement secondaire, témoignent de ces échecs.

Les perceptions de la société civile religieuse ne sont pas toujours cristallisées dans le rejet des politiques de population, il faut considérer l'existence de divers courants religieux islamiques parmi lesquels certains jouent le jeu de l'Etat et participent à la mise en œuvre des programmes en particulier au travers

des actions des ONG. Mais leur implication participe des stratégies que les uns et les autres mettent en œuvre soit pour jouer leur propre partition pour des gains économiques et de pouvoir (société civile notamment religieuse : « *ce sont des gens qui font des appels du pied* » nous affirme un responsable d'une ONG) soit pour préserver une certaine légitimité en minimisant les coûts financiers et la perte de pouvoir (décideurs et alliés). Ces aspects sont développés dans la section suivante.

Quant aux acteurs des ONG que nous venons d'évoquer, nous n'avons pas relevé de perceptions négatives sur les politiques de population. Elles sont parfaitement dans leur rôle d'appui et d'acteurs de mise en œuvre. Elles ont un véritable rôle de catalyseur des politiques sous l'impulsion des organismes internationaux.

Les perceptions et pratiques liées à la planification familiale

L'engagement gouvernemental pour la planification familiale

Au Niger, la prévalence contraceptive est très faible. Elle est estimée à 13% en 2012, et on remarque qu'elle est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural pour l'ensemble des méthodes, soit 29 % contre 11 % (INS, 2012).

L'adhésion des femmes aux méthodes modernes de contraception reste très timide. La faible prévalence contraceptive est souvent corollaire d'une fécondité élevée, et de grossesses non désirées avec des risques majeurs sur la santé procréative. En outre, elle constitue l'un des facteurs qui participent au fort taux d'accroissement démographique, compromettant les résultats attendus des politiques de population. Aussi, le gouvernement met en œuvre un programme dit de repositionnement de la planification familiale (PF), avec le Plan d'action pluriannuel 2012-2020 (DSME, 2012). L'objectif, au demeurant très ambitieux, est d'atteindre un taux de prévalence de 50% en 2020. Les services PF sont

proposés à tous les niveaux du système de santé. Toutefois, de nombreux défis persistent dans la vulgarisation de la contraception moderne, dont la mesure par l'indicateur de couverture contraceptive reste à faire. L'engagement de l'Etat est appuyé par une forte implication d'organismes internationaux et d'ONG nationales. Par la PF, le gouvernement et ses partenaires entendent espacer les naissances et non les limiter. Toutefois, pour l'ensemble de la société civile religieuse musulmane ainsi qu'au sein de la population, « limiter » et « espacer » sont les deux faces d'une même pièce.

La diversité des rationalités de référence en communauté

Les rationalités et logiques sociales déterminent les positions des acteurs de la société civile. On note que le discours d'un acteur peut relever de plusieurs rationalités.

Rationalité religieuse

L'idéologie dominante qui valorise la fécondité au sein de la communauté religieuse musulmane se réfère à la recommandation du prophète d' « épouser des femmes fécondes, prendre plusieurs épouses, avoir de nombreux enfants pour que la communauté musulmane soit grande, avoir le plus grand nombre d'adeptes au jour du jugement dernier. » (Leader religieux). Le nombre d'enfant dans le couple n'est pas planifié. Limiter les naissances est un péché grave, par conséquent il n'y a aucune disposition à prendre pour limiter le nombre d'enfants. S'il arrive qu'on admette la limitation, cela ne pourrait se faire que dans le cas de la préservation de la santé de la mère et de l'enfant. Mais l'islam condamne une méthode contraceptive si elle met en danger le couple mère-enfant. Or on sait que des rumeurs courent sur les effets secondaires de la contraception moderne sur la santé des femmes, nous y reviendrons plus bas. Quant à l'espacement des naissances, selon les acteurs islamiques rencontrés, elle doit être naturelle et se fonder sur le respect d'une

période d'allaitement d'une durée de vingt-quatre mois. Il existe une forte opposition contre la planification familiale et les logiques démographiques qui la sous-tendent. Pour les plus radicaux des acteurs musulmans, les projections démographiques sont considérées comme des « calculs » et « les individus sont gérés comme du matériel ». Un leader musulman déclare :

« Prenez l'exemple du fonctionnaire nigérien, pensez-vous que c'est son salaire qui le nourrit ?! Alors l'homme doit faire attention. Ce ne sont pas des calculs qui le tirent d'affaire. » (Leader religieux)

Toutefois il faut nuancer les positions des leaders religieux musulmans, car certains courants ne s'opposent pas à la planification familiale et trouvent qu'il est important d'espacer les naissances pour que les femmes puissent se reposer et que les enfants aient toutes les chances de bénéficier d'un bon encadrement de la part des parents. Et même au sein des courants, les positions peuvent varier. Ce n'est donc pas forcément une affaire de courant. Beaucoup de facteurs entrent en jeu pour déterminer les positions dites islamiques.

Les représentants de la foi chrétienne rencontrés à Niamey soutiennent que l'Eglise ne préconise pas la contraception. Mais ils se réservent un devoir d'informer sur les moyens existants. Selon un responsable catholique : « notre devoir c'est de donner l'information et on conseille le meilleur ».

Les méthodes naturelles surtout évoquées sont basées sur le repérage des jours féconds en fonction de la température et l'observation de la glaire cervicale. L'abstinence est aussi encouragée et nécessite que l'homme ne prenne pas sa femme comme un objet sexuel. Celle-ci doit connaître son corps. Les méthodes modernes sont souvent synonymes de vagabondage sexuel. En effet, on pense qu'elles sont destinées aux femmes à partenaires multiples puisque les jeunes y ont aussi accès. Dans tous les cas, l'utilisation des méthodes de

planification familiale ne peut se concevoir qu'au sein du couple marié, car il n'est pas reconnu aux jeunes une sexualité en dehors du mariage.

Il s'agit moins de « planification des naissances » que de « régulation des naissances » à l'échelle des couples. En effet, la régulation des naissances est une affaire interne aux couples, et ces derniers sont seuls responsables du nombre d'enfants qu'ils souhaitent. Ils sont aussi responsables de l'éducation des enfants. A ce titre, un leader religieux chrétien affirme que « *l'Eglise est contre les simples géniteurs mais des vrais parents, c'est-à-dire ceux qui ont la capacité d'éduquer leurs enfants importe peu leur nombre* » (leader d'une église catholique de Niamey).

En fait la notion de la responsabilité des parents est apparue dans la plupart des discours des leaders religieux.

La variable religieuse est présente aussi dans les discours des jeunes qui se sont prononcés sur le bien-fondé de la PF. Il s'agit précisément de jeunes attachés aux normes religieuses musulmanes. Le choix du nombre d'enfants est laissé à Dieu. L'idée de limiter est blasphématoire, c'est Dieu qui choisit à leur place « *mafi albarka* »⁶. Ils ont des opinions fatalistes, selon eux « *tu peux faire ton choix et Dieu peut les reprendre, alors que tu t'es déjà limité à ce que tu veux avoir* ». Par ailleurs, les craintes liées aux risques de surmortalité infantile demeurent toujours vivaces dans les projets de famille. Ces jeunes sont réfractaires à toute idée de contraception qui à leurs yeux est synonyme de sexualité active avant le mariage, ce qui est proscrite par l'islam : « *Quand une fille prend la pilule, quelle est son intention ?* » nous dit la responsable d'une association de jeunes étudiantes de l'Université Abdou Moumouni de Niamey.

⁶ Littéralement, le plus valeureux.

Rationalité socio-économique

La rationalité socio-économique apparaît souvent dans les discours de référence religieuse, mais surtout en la réfutant. En effet, particulièrement pour la communauté musulmane, il n'est guère admis de limiter le nombre d'enfants pour des raisons économiques :

« L'islam est contre le fait qu'on dise qu'il faut réduire la population parce que la terre s'appauvrit ou parce qu'on risque d'avoir des problèmes de soin. (...) Pourquoi on doit limiter les naissances d'autant plus que je n'ai jamais vu une femme qui a fait 30 enfants. » (Leader religieux)

L'argument souvent avancé est que c'est Dieu qui nourrit tout être sur terre. On évoque volontiers le cas de l'oiseau : « *l'oiseau sort du nid le gésier vide et revient le soir à son nid repu, c'est Dieu qui subvient à ses besoins* ». Si certains ménages adhèrent à cela, il faut souligner qu'ils ont aussi l'idée qu'une grande progéniture constitue une assurance vieillesse, en particulier parce qu'ils n'ont pas accès à un système de retraite. En fait, plus on a de nombreux enfants, plus on a de chance que certains d'entre eux réussissent et prennent en charge les parents.

« Nous voulons avoir beaucoup d'enfants comme nos parents, avoir des fonctionnaires de toutes sortes, des marabouts, des cultivateurs qui vont prendre notre relève quand nous deviendrons vieux. »

« Moi j'aimerais avoir beaucoup d'enfants qui ont la *baraka*, j'ai vu une femme qui a eu 6 enfants avec son premier mari et après le divorce elle s'est mariée avec une autre personne et elle a eu 2 enfants avec lui et ce sont les 2 derniers enfants qui ont réussi et qui ont aidé leurs frères. Donc ce n'est pas bien de limiter les enfants, tu ne sais qui va t'aider. » (Une interlocutrice au ministère du transport, Niamey)

Cependant cette approche n'est pas partagée par les représentants de la foi chrétienne qui trouvent que les parents doivent réunir les moyens financiers pour subvenir à l'éducation de leurs enfants. Ces aspects économiques interviennent dans les logiques de certains hommes de confession musulmane : la contraception moderne est utilisée pour se soustraire aux dépenses liées aux baptêmes (*bukki*, en

hausa). Mais on sait que paradoxalement, dans les ménages les plus pauvres, les baptêmes sont l'occasion de recevoir des cadeaux, surtout des vivres qui serviront à nourrir la famille durant des semaines. L'enfant est alors instrumentalisé dans les stratégies de survie à court terme et l'investissement à consentir pour son éducation n'est guère une priorité.

Par ailleurs certains jeunes musulmans adhèrent à cette condition économique et relativisent les préceptes de l'islam :

« Les guides spirituels ont mal transmis le message selon lequel Dieu pourvoit aux besoins de toutes les bouches qu'il a ouvertes. » (A. UAM)

Selon eux, c'est une bonne chose de limiter les naissances et le message s'adressait plutôt aux contemporains du prophète. En d'autres termes, il s'agit de situer ces préceptes dans leur contexte d'émergence. De plus, ils pensent que les marabouts ne disent pas la vérité du fait qu'ils ont à leur actif beaucoup d'enfants dont la plupart sont dans la rue.

Si les avis sont partagés sur la question de la PF ou du nombre d'enfants désirés, tous sont unanimes sur le fait qu'une vie de couple ne peut se concevoir sans enfant. Sur l'enfant reposent les enjeux de pouvoir, de richesse, d'héritage mais aussi de prestige social, de lutte contre la pauvreté par le travail qu'il produit et la prise en charge qu'il assure. Dans ce contexte fortement pro-nataliste pour toutes ces raisons évoquées, la décision du choix de ne pas procréer est totalement incompréhensible. Ceux qui n'ont pas d'enfants sont stigmatisés et portent sur eux l'inscription d'une tare sociale⁷. Alors, tout est entrepris pour la recherche d'enfants. Selon les causes attribuées à cette infortune (divine, occulte, médicale), il est fait recours alternativement ou conjointement à des pratiques magico-

⁷ Cf H Moussa 2006

religieuses et des établissements sanitaires. Lorsque ces divers recours sont épuisés sans satisfaction, d'autres solutions sont recherchées : le remariage, l'adoption d'enfants au sein du groupe familial sont les plus courantes. Certains ont même recours à un réseau de trafics d'enfants. Ainsi, on se rappellera que l'opinion nationale et internationale a été secouée il y a deux ans par « l'affaire des bébés achetés » avec au centre des personnalités politiques nigériennes. Bien que largement traitée sur le plan politique, l'affaire a montré à quel point les enjeux autour des enfants sont cruciaux et parfois au mépris de la morale. L'infertilité est source d'exclusion sociale, et la stérilité féminine est plus fustigée socialement que la stérilité masculine. Concernant la femme inféconde, « le statut d'outsider que celle-ci occupe dans la famille de son mari est une manifestation supplémentaire de son isolement et de son 'absence sociale' » (Moussa, 2012). On observe donc une grande peur de l'infertilité du fait de son impact social. C'est pourquoi de nombreuses femmes manifestent des craintes à utiliser les méthodes de contraception moderne compte tenu des présumés effets secondaires sur la fécondité.

Par ailleurs, nous avons relevé des femmes qui disent bénéficier d'une « contraception naturelle ». Elles auraient des espacements naturels d'au moins 2 ans entre leurs enfants. Elles n'ont alors point besoin de faire la PF :

« Je n'ai jamais pris les contraceptifs, même celles qui prennent c'est parce qu'elles voient leur cycle et moi je peux faire 1 à 2 ans sans voir mes menstrues donc pourquoi faire la contraception ? L'intervalle entre mon premier enfant et le deuxième c'est 3 ans, entre le troisième et le quatrième, c'est 11 ans parce que mon mari avait voyagé et entre l'avant dernier et le dernier il y a 4 ans. » (une femme, mère de 6 enfants, Niamey)

Rationalité de type occidentale

La référence au modèle de famille occidentale est présente dans le discours de certains enquêtés, notamment les plus jeunes. Le principe est clair : moins on a d'enfants, plus on peut investir dans leur éducation. Ils pensent que « *si le père est*

pauvre il ne peut pas subvenir aux besoins de tous les enfants » (O. Niamey) ou « *sans moyens financiers on ne peut pas bien prendre en charge sa famille* » (A. UAM). Ils sont en phase avec les arguments politiques officiels sur les questions de population. Cette référence occidentale est fortement soutenue par le système scolaire mais aussi les médias. Toutefois, en l'occurrence, l'idée du modèle occidental est paradoxalement liée à un désir d'un nombre d'enfants allant jusqu'à sept. Autrement dit même pour les jeunes qui aspirent à avoir moins d'enfants que leurs aînés, ils n'excluent pas dans leur projet de famille « nucléaire » un nombre élevé d'enfants.

Rationalité « complotiste »

La PF est souvent associée à l'idée d'une conspiration fomentée par l'Occident contre l'Afrique et les musulmans. La confrontation des civilisations et le passé colonial qui n'est pas si lointain cristallisent une affirmation identitaire et une exaspération face aux injonctions occidentales qui s'expriment à travers le rejet de la PF. L'exploitation coloniale reste encore vivace dans les mémoires :

« Les Blancs n'aiment pas qu'on ait beaucoup d'enfants parce que quand on a beaucoup d'enfants, ils n'auront pas notre richesse. C'est une façon de limiter les naissances, c'est Allah qui amène la maladie et c'est Allah qui amène la santé, les Blancs nous considèrent comme des animaux » (une commerçante de Niamey)

Lorsqu'il y a réticence, il ne s'agit pas toujours d'un refus de l'espacement des naissances, mais ce sont les méthodes modernes qui posent problème pour les raisons susmentionnées, elles sont rejetées au profit des méthodes naturelles :

« Je suis contre la contraception parce que c'est la politique des Blancs. Ça ne fait pas longtemps j'ai entendu sur RFI que la France a 40 millions d'habitants ou plus, j'ai dit donc eux ils sont plus nombreux que nous et ils nous demandent de

limiter les naissances, regarde la Chine et le Nigéria sont nombreux mais ils sont arrivés, je veux que la femme se repose mais il y a plusieurs méthode pour se reposer sans prendre les contraceptifs modernes. Il y'a la méthode traditionnelle qui consiste à porter du *karbo* ou *gurum*⁸ ; il y a une autre méthode qui est l'abstinence 3 à 4 jours avant l'ovulation et 4 jours après l'ovulation. » (Assistante de direction, Ministère des transports, Niamey)

Cet écart pour le nombre d'habitants entre pays développés et pays pauvres, ainsi que la réussite de certains pays comme la Chine et le Nigéria alors même que ces derniers affichent des niveaux de démographie élevés, renforcent l'idée de ne voir aucun mal à avoir de nombreux enfants. Au contraire, une forte croissance démographie est même la condition du développement, comme l'affirme un acteur de la société civile islamique. En réponse au discours à la nation du Président de la République du 2 Aout 2017 qui insistait sur la croissance excessive de la population et la nécessité d'un changement de comportement au risque de rater la transition démographique, cet acteur affirme : « *Si nous sommes nombreux, il n'y a pas de problème que nous ne pouvons résoudre. Voyez le cas de la Chine et à côté de nous le Nigeria* » (Journal TV Labari, Aout 4, 2017)

Des perceptions aux pratiques autour de la PF

Les perceptions ne sont pas seulement d'origine idéologique, elles se construisent aussi en situation concrète lorsque les acteurs se confrontent aux pratiques. De l'avis de certains de nos interlocuteurs « *les femmes veulent la PF* », et le taux d'utilisation des méthodes contraceptives, bien que situé à un niveau insuffisant, est en croissance. Nous avons rencontré des hommes (adultes et jeunes) qui adhèrent à la PF avec l'utilisation des produits contraceptifs médicaux. Mais parfois, face à un bon vouloir des femmes, s'érigent de nombreux obstacles qui varient selon les raisons pour lesquelles elles ne doivent pas procréer. Ainsi,

⁸ Amulettes données par un guérisseur local

nous avons observé principalement cinq étapes de la vie génésique des femmes où la société recommande de ne pas avoir un enfant : (1) avant le mariage, (2) durant l'allaitement, (3) si les femmes sont visiblement « fatiguées » du fait de la grande multiparité), (4) en l'absence du mari (en exode par exemple), (5) avant le remariage à la suite d'un divorce.

Les obstacles sont globalement de quatre ordres. Le premier provient des maris. L'opération dite « *Ecole des maris* » s'est répandue à travers le Niger. Elle est fondée sur l'idée que les hommes sont incontournables dans la gestion de la fécondité et s'imposent dans les processus décisionnels qui lui sont liés (Moussa, 2006). Visant à les impliquer dans l'utilisation des services de santé de la reproduction, cette opération aurait enregistré par endroit des succès relativement importants. Toutefois, Tchadoua fait partie des localités où les femmes sont particulièrement confrontées au refus de leurs maris quant à l'accès aux contraceptifs modernes. Les agents de santé ont l'habitude d'intervenir malgré eux dans les conflits de ménage. C'est le cas lorsque les maris accompagnent leurs femmes au centre de santé pour obliger les agents de santé à retirer des implants contraceptifs qu'ils ont posés à leurs femmes. Par exemple, sur une période de trois mois, le centre a géré 20 cas de conflits de ce type et reçu des menaces de la part des maris. C'est pourquoi il est exigé l'accompagnement des maris ou la présentation de leurs cartes d'identité par leurs épouses pour que celles-ci puissent se procurer les contraceptifs. La domination par l'homme sur la fécondité au sein du couple est donc légitimée par les agents de santé ainsi que par les femmes âgées elles-mêmes (matrones, belles-mères, belles-sœurs, etc.), ces dernières participant au travail de contrôle (*cf.* Diarra & Hamani, 2013).

Le deuxième obstacle est lié à l'absence de confiance dans les produits contraceptifs. Des effets secondaires à long ou immédiat terme, ressentis ou véhiculés par des rumeurs, ont amené certaines femmes à arrêter leur utilisation :

« Avant je prenais les pilules et j'ai constaté à chaque fois quand je prends ces pilules j'ai des douleurs au niveau du bas ventre. Comme la douleur persistait je suis partie faire l'écho à la clinique Afoua où l'échographiste m'a fait savoir que ce sont les pilules qui sont à la base de ma douleur et qu'elles sont entassées au niveau de mon utérus. J'ai amené le résultat aux sages-femmes et elles m'ont donné une autre forme de pilules qui selon elles, est mieux pour mon organisme. J'ai pris les nouvelles pilules pendant un certain temps et j'ai arrêté. Quand j'ai arrêté, j'ai contracté la grossesse, après l'accouchement j'ai opté pour la méthode injectable et j'ai constaté avec l'injection je n'ai pas de problème mais il y a des femmes qui disent que l'injection fait saigner les femmes et j'ai eu peur c'est pour cela j'ai tout arrêté. » (F. à Niamey)

Les contraceptifs modernes seraient la cause de la stérilité de certaines femmes qui les auraient utilisés. Dans ces cas, des malédictions sont parfois proférées contre les prestataires :

« Je condamne cette prestataire Allah Ya 'Isa ! Est ce qu'elle peut supporter le poids du châtimeur que Dieu lui réserve, le fait d'empêcher aux enfants qui devraient venir de venir au monde ?! » (Femme, membre d'une association de femmes musulmanes)

Cette crise de confiance est observée même parmi les agents de santé. Par exemple, un couple au sein duquel le mari est médecin utilise la méthode du retrait, ce dernier trouvant que les contraceptifs nuisent à la santé des femmes. Un agent d'un CSI affirme que « nous l'appliquons pour espacer les naissances connaissant ses conséquences à long terme [parlant de la méthode moderne], nous savons que cela a des effets à long terme mais on ne dit pas toute la vérité aux femmes on s'attèle seulement aux effets secondaires » (agent de santé, CSI).

Le troisième obstacle est lié aux conduites et pratiques d'agents de santé dans leur rapport avec les femmes. « Le gros problème, c'est nous-mêmes les prestataires », nous dit un cadre responsable d'un établissement sanitaire de référence nationale. Les femmes qui souhaitent planifier leurs grossesses et qui développent des stratégies pour utiliser les contraceptifs modernes à l'insu de leurs maris se retrouvent parfois face à des contraintes au niveau de l'offre. Leur choix contraceptif n'est pas toujours respecté, les agents de santé préférant toujours leur

proposer la contraception orale au lieu des méthodes de longue durée. Les méthodes de longue durée ne sont pas proposées car celles-ci nécessitent une multitude de tâches qui augmentent la charge de travail selon le même interlocuteur précédemment cité.

Le quatrième obstacle est lié à l'absence de reconnaissance d'une sexualité hors mariage pour les femmes. Ainsi certaines adolescentes, divorcées et femmes dont les maris sont absents, menant une sexualité active, n'ont souvent pas accès aux contraceptifs modernes. Elles passent par des voies contournées pour se les procurer en cachette et sont parfois confrontées à des grossesses non désirées.

S'agissant des adolescentes, les rares centres dits « *amis des jeunes* » mis en place dans le cadre du programme Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et des Jeunes (SSRAJ), qui sont censés leur offrir des informations et des produits contraceptifs sont souvent peu fonctionnels (certains pas du tout). On note que celui de Niamey qui semble mieux marcher est surtout fréquenté par les femmes mariées. Il arrive que des agents de santé leur délivrent le service de PF pour être conforme aux programmes SSRAJ qui sont intégrés dans leur paquet d'activités. Mais certains pensent que cela est contraire aux règles religieuses. Un agent dit à propos des personnes non autorisées auxquelles il sert des contraceptifs : « *c'est notre travail ; on est obligé de le faire, sinon on n'a pas prêté serment pour venir faire des choses pareilles, nous savons que nous allons rendre compte à Dieu* » (Agent de santé, CSI). Dans cette situation, l'une des conséquences est que les adolescents n'ont presque pas accès aux contraceptifs.

Les propos ci-dessus, ainsi que ceux sur l'obligation de fournir des produits contraceptifs malgré le risque d'effets secondaires néfastes sur la santé, révèlent le conflit sous-jacent entre éthique religieuse et déontologie professionnelle que vivent les agents de santé et qu'il serait intéressant d'approfondir ultérieurement.

Les problèmes d'accès aux contraceptifs modernes que nous venons de présenter montrent les défis auxquels sont confrontés les promoteurs des politiques de population. Mais peut-on persuader quand on ne donne pas soi-même l'exemple ? Plusieurs leaders religieux impliqués dans les programmes de PF sont polygames et ont à leur actif de nombreux enfants, et c'est le même constat au sein de la classe politique. Certains de nos interlocuteurs n'ont pas manqué de souligner ce paradoxe dans la position des pouvoirs publics.

Les perceptions et pratiques liées à la lutte contre les mariages précoces

Après la PF, la lutte contre le mariage précoce (MP) au Niger vient en deuxième position dans les stratégies de mise en œuvre des politiques de population. Depuis que le gouvernement s'est officiellement engagé pour lutter contre le MP, une multitude d'études ont été conduites et des projets ont été mis en place pour en comprendre les déterminants et expérimenter des modèles d'intervention visant à autonomiser les jeunes filles et afin de retarder l'âge au premier mariage.

Le code civil portant sur le mariage au Niger n'est pas tout à fait conforme aux règles internationales qui préconisent un âge minimum de 18 ans à la première union pour homme et femme. La législation nigérienne a maintenu cet âge pour les hommes mais pour les femmes il est de 15 ans. Ce qui signifie qu'au Niger, sur le plan légal, le mariage n'est précoce qu'à un âge inférieur à 15ans. Selon les résultats de l'Enquête Démographique et de Santé de 2012, 30% des femmes de 25 à 49 ans étaient déjà en union avant l'âge de 15 ans. L'âge médian pour la première union des femmes de la tranche d'âge 25-49 ans est estimé à 15,7 ans, cet indicateur a peu changé depuis l'EDS de 2006 (entre 15,6 et 16 ans). Il est en adéquation avec la législation nigérienne. Toutefois, au regard des lois internationales le Niger est l'un des pays où le MP est le plus élevé.

Si le gouvernement montre une volonté politique de lutte contre le MP, les programmes sont surtout élaborés et mis en œuvre par les ONG nationales avec le financement des organismes internationaux. Afin de baisser significativement la pratique du MP, les programmes se focalisent en particulier sur la scolarisation des filles et la lutte contre les fistules vésico-vaginales (FVV). Le gouvernement trouve des alliés à son programme de lutte contre le mariage précoce au sein d'une partie de la société civile.

Mais la question du mariage précoce évoque surtout les débats qui ont secoué en 2012 la classe politique et mobilisé l'opinion publique quand le gouvernement a voulu faire adopter une loi sur la scolarisation des filles qui rendrait obligatoire leur maintien dans le système éducatif jusqu'à l'âge de 16 ans. Lorsque le projet de loi est arrivé au niveau de l'Assemblée nationale, les articles relatifs à l'âge du premier mariage et à l'autorité parentale ont fait l'objet d'interprétations diverses selon nos informateurs. Le texte nécessitait donc logiquement des éclaircissements de la part de ces concepteurs et surtout « *une compréhension commune de tous les acteurs concernés par la question, communiquer largement là-dessus avant de l'amener à l'Assemblée Nationale* » (un conseiller à l'Assemblée nationale). Cette négociation aurait dû se faire notamment entre le gouvernement et la société civile islamique qui s'était érigée catégoriquement contre cette loi.

Bien évidemment la question de l'âge au premier mariage était au centre des débats. L'argument principal qui ressort de l'opposition des leaders religieux musulmans rencontrés est que le mariage est un instrument de régulation des rapports sociaux. Lorsqu'il est constaté un désordre social, l'utilisation de cet instrument trouve alors toute sa légitimité. Ainsi, face à la crise des valeurs et la dépravation des mœurs, dont l'une des illustrations est la forte fréquence des grossesses hors mariage, marier les filles dès leur jeune âge est la solution au problème. Par exemple ils disent : « *On dit aux marabouts de prêcher de ne pas marier*

les filles précocement alors qu'il y a des filles dehors qui accouchent précocement » (Leader religieux). De ce fait, au-delà des considérations religieuses qui structurent leur position, leurs discours se fondent aussi sur des considérations sociales.

Il faut souligner que leur position trouve une légitimité au sein de la société nigérienne qui accorde une valeur fondamentale au mariage et qui s'inquiète aussi de la dégradation des structures sociales. Cette légitimité est assez forte aussi bien en milieu rural que dans les villes. En effet, à Tchadoua, le mariage précoce est un phénomène fréquent malgré les nombreuses sensibilisations autour de la question. La tranche d'âge des filles mariées précocement varie entre 12 à 14 ans. Et il arrive que les parents soient les seuls à décider, sans l'avis des filles. Selon une enquêtée : « *la scolarisation de la jeune fille n'est pas une préoccupation à Tchadoua. A l'heure actuelle, aucune fille n'a atteint le niveau supérieur. On les donne en mariage entre 13-15 ans, à 17 ans déjà les gens disent que la fille est 'vieille'* » (agent de santé à Tchadoua). Il arrive que certaines filles prennent la fuite avant leurs nuits de noces.

A Niamey, le MP est moins pratiqué que dans le reste du pays. Les rares cas de MP concernent surtout des filles des quartiers périphériques et les saisonnières. Mais d'autres études révèlent que tous les milieux sociaux sont concernés, les filles étant de plus en plus attirées par les prestiges sociaux que confère le mariage.

Les perceptions et pratiques liées à l'éducation sexuelle

L'éducation sexuelle trouve un ancrage institutionnel dans l'engagement de l'Etat nigérien à reconnaître le droit aux populations d'accéder à une meilleure santé en matière de sexualité et de reproduction, tel que promu lors de la Conférence internationale de la population et du développement qui s'est déroulée au Caire en 1994. Le Ministère de la Population intègre l'éducation sexuelle dans

ses programmes en vue d'améliorer le taux d'utilisation de la planification familiale. Un cadre de ce ministère explique :

« C'est la raison pour laquelle on a fait l'initiative 'adolescentes de 10 à 19 ans' qui consiste à préparer des filles déscolarisées et non scolarisées avant le mariage sur la PF, connaître son corps, comment entretenir son propre corps, s'occuper du mari et de l'enfant. Pour les adolescentes scolarisées ils apprennent à l'école à travers la SVT et l'EFS. On a initié aussi le club des futurs maris qui est à la phase pilote. Ça consiste à préparer les jeunes garçons à accepter la planification familiale à travers l'éducation sexuelle et comment gérer leurs futures familles ». (Cadre Ministère de la Population)

De nombreuses ONG participent à la mise en œuvre de ces programmes et nous observons que les perceptions sur le bien-fondé de l'éducation sexuelle imprègnent ce processus. Tout se passe bien lorsque les acteurs de la mise en œuvre croisent les tenants de discours donnant de l'importance à l'éducation sexuelle, c'est-à-dire utile pour l'éducation générale des enfants et selon certains : « mieux vaut savoir que de ne pas savoir ». Mais nous sommes dans un contexte où le sexe est tabou et lorsqu'on parle d' « *éducation sexuelle, les gens pensent tout de suite à la dépravation* » (un médecin à Niamey). De ce fait, ils pensent que cela doit se faire de manière modérée, sans faire allusion aux rapports sexuels et aux images qui s'y rapportent. Il est aussi mis à l'avant les divers canaux où les enfants/jeunes ont accès à des informations relatives à la sexualité en dehors des cadres formels. En fait comme le dit un de nos interlocuteurs, « *les gens ne sont pas fondamentalement opposés à l'éducation sexuelle, mais c'est l'approche* » (Un médecin à Niamey). Ces propos font allusion au Module sur l'éducation sexuelle qui a été élaboré par le gouvernement pour l'enseignement secondaire. Ce guide a été critiqué et rejeté par la plupart de la société civile islamique avec comme critique essentielle qu'il encourage le libertinage sexuel et transmet de mauvaises valeurs à des jeunes qui doivent être éduqués et protégés. Selon certaines sources d'information le guide a été retiré, tandis que d'autres révèlent qu'il y a eu une suite, c'est-à-dire qu'il a été révisé et mis à la disposition des établissements scolaires. Toujours est-il que même les enseignants rencontrés en charge de ce

module, l'ont critiqué en trouvant qu'il est gênant et en pointant du doigt sa « connotation pornographique ».

GENRE ET POPULATION

RESISTANCES ET OUVERTURES

Les déterminants religieux et plus précisément ceux liés à l'islam, apparaissent comme les plus importants dans la définition et la conduite des politiques de population. D'une part, ils ont contribué à un pro-natalisme qui explique en partie les caractéristiques démographiques actuelles, notamment le taux d'accroissement de la population nigérienne ; et d'autre part, en dominant le débat sur la question de la planification familiale et en rejetant les initiatives d'un code de la famille au Niger, ils ont fortement influencé le débat sur les politiques sociales au Niger et représenté des contraintes contextuelles majeures pour les politiques de population. Cette partie présente les aspects les plus saillants de ce pro-natalisme, ses bases discursives, notamment en rapport à ses résistances, et le rejet des politiques de population jusque-là adoptées par le Niger. La partie se termine sur quelques ouvertures que nous avons constatées malgré les résistances et rejets. Ceci est important à noter car, bien que les résistances et rejets soient les plus audibles et médiatisés, le débat reste quand même ouvert et des indices de changement sont visibles, surtout si on compare la situation actuelle à celle du début des années 1990, période pendant laquelle le rejet de la PF a été le plus violent du point de vue de la rhétorique, mais aussi du point de vue des actes physiques posés.

Ce pro-natalisme se manifeste de façons diverses et il faut relever qu'il est loin d'être perçu comme un problème par la plupart des Nigériens. Nous présentons ci-dessous 12 points à travers lesquels nous faisons la synthèse des types et modes de résistance auxquels il donne lieu et qui révèlent les déterminants qui nous paraissent les plus significatifs.

Résistances

Un certain islam

Sur les deux sites de notre étude, la source principale du pro-natalisme est d'ordre théologico-religieux. Il est soutenu et encouragé par un ensemble d'idées, de références et de principes sociaux inspirés par d'un islam dont l'essence, comme le rappellent ses promoteurs, est opposé à la limitation des naissances. Mieux, il encourage et promeut la fécondité tout en faisant ressortir un projet démographique propre à l'islam. Par exemple, il soutient que « *nous [Musulmans Nigériens] devons aider la communauté musulmane à être la plus nombreuse* » (U. H. prédicateur d'une radio privée de Niamey, Avril 2017). Ou encore, il affirme que « *le Prophète nous a dit : 'Epousez des femmes fécondes pour agrandir ma communauté !'* » Ce projet démographique a particulièrement nourri les oppositions aux politiques de population, notamment l'idée d'un planning familial et l'usage de la contraception que le gouvernement nigérien et ses partenaires ont jusque-là proposés. Il n'est pas récent car il était déjà l'objet d'un constat dans des études précédentes sur la question. Il traduit un "nationalisme islamique" qui trouve dans la critique des politiques de population du gouvernement une belle occasion d'émerger, de se structurer et de s'ériger en dogme. Dans cette étude il est apparu la plupart du temps comme un discours local qui participe d'un projet global sur l'islam dans ses relations avec l'Occident, le christianisme, et les valeurs séculières qui servent de base aux politiques de population. Il nie à l'Etat et au gouvernement toute légitimité pour prescrire et décider non seulement en matière de régulation de la fécondité, mais aussi en ce qui concerne le mariage. Par exemple, contre les initiatives qui découragent au mariage précoce, ce discours prend modèle sur le prophète Mohamed et certains de ses compagnons, arguant qu'au moment de leur mariage, certaines de leurs épouses ne dépassaient guère l'âge de 8 ans. Les enjeux ne sont donc pas uniquement locaux, ils sont régionaux et globaux. De ce point de vue, on doit noter ici l'influence des prédicateurs du

Nord-Nigeria dont les idées et positions ont acquis une popularité remarquable au sein de la société civile islamique nigérienne, mais aussi auprès de simples citoyens.

En fait, si ce discours rejette le point de vue développementaliste qui insiste sur le risque que le pays ne soit plus en mesure de satisfaire les besoins d'une population trop nombreuse, c'est parce que l'un de ses principes clés c'est que « *Allah s'occupera de toute bouche qu'il mettra au monde* ». Les préoccupations liées au nombre élevé d'enfants ne sont donc ni recevables ni raisonnables. Elles traduisent une mécréance et une absence de foi en la toute-puissance divine. « *C'est Dieu qui donne les enfants et c'est lui qui vous donnent de quoi les nourrir.* » (Membre d'un groupement de femmes de Tchadoua). Il n'est donc point du ressort des hommes d'intervenir pour contrôler les naissances parce que cela serait une remise en cause de l'ordre divin. Cet argument a été sorti à diverses occasions aussi bien à Niamey qu'à Tchadoua et même dans des milieux scolarisés où certains soutiennent que « *la règle de base en islam, c'est la procréation* » (leader religieux, Campus universitaire de Niamey). En dernière analyse, ce discours théologico-religieux explique la prévalence de pratiques et comportements comme le mariage précoce, l'impératif du mariage pour s'assurer un statut social aussi bien pour les femmes que pour les hommes, la course à la procréation et la grossesse dès les premiers mois du mariage, la polygamie, le désir d'enfant, etc. comme nous le notions dans la première partie de ce rapport.

Des logiques sociales compétitives

Sur les deux sites que nous avons observés - et d'après plusieurs études, même au-delà de ces sites -, le pro-natalisme vient aussi d'une arithmétique sociale qui se fonde sur certaines logiques sociales, familiales et existentielles. Il découle de positionnement, de formes de compétitions et rivalités familiales qu'on retrouve beaucoup plus dans les familles polygames. Dans le cas de familles

polygames, « *les coépouses font la course pour avoir le plus grand nombre d'enfants* » (femme ménagère, Niamey). Les enjeux sont d'ordre matériel et pécuniaire car plus une femme a d'enfants avec son mari plus sa « part d'héritage » sera importante, selon les principes du droit coutumier et islamique. La même arithmétique sociale pousse les femmes à rechercher plus d'enfants de sexe masculin car les mêmes principes de succession donnent au descendant de sexe masculin le double de la part du descendant de sexe féminin. La conséquence directe de cette logique est une fécondité élevée des familles polygames.

Investir dans les enfants

On ajoutera à ces logiques, le fait que l'enfant est perçu comme une richesse et une main d'œuvre : il contribue très tôt à l'économie familiale et représente aussi un investissement social : « *Nos enfants nous prendront en charge plus tard* » (femme ménagère, Tchadoua). Il préserve des incertitudes du futur : « *Ils ont eu beaucoup d'enfants. Certains sont devenus enseignants et professeurs, d'autres sont devenus des commerçants. Ils en ont même un qui est devenu ministre.* » (femme ménagère, Tchadoua) Dans cet environnement social, le comportement procréateur est donc de toute première importance ; il rend une vie sans procréation inconcevable et difficile à supporter, non seulement pour des raisons économiques, mais surtout pour des raisons de statut social (Moussa 2012). Des formules de sagesse populaire comme « *celui qui a une progéniture peut s'estimer en paix ; celui qui procrée est au bout de sa peine* »⁹ sont connues de tous et promeuvent un comportement procréateur à la base de l'arithmétique sociale de la fécondité.

⁹ « *wanda ya aifu ya futa* » (en hausa), ou encore « *bor kan hay fulanzam* » (en zarma)

L'anti-occidentalisme

Dans le sillage du pro-natalisme islamique et de l'arithmétique sociale il existe aussi un anti-occidentalisme (pas uniquement islamiste) réactif qui trouve dans les questions de population une raison de s'opposer à une acculturation et à une perte de valeurs dont l'Occident serait directement ou indirectement responsable. Il affirme un complot occidental, comme la première partie de ce rapport le note, pour contrôler voire détruire les musulmans à travers l'imposition de politiques sociales de toutes sortes. La prédication islamique prétend défendre l'islam contre « *le complot occidental qui passe par les vaccinations et le planning familial pour stériliser les musulmans.* » (interview Niamey). Les prêches sont souvent les lieux d'expression de ce point de vue sur les initiatives de PF. Renforcée par l'émergence d'un pouvoir religieux rigoriste à partir des années 1990, les acteurs religieux anti-occidentaux ont progressivement construit leur discours de défense de l'islam contre les agressions et le complot occidental et des Nations Unies. « *Ils ne veulent pas des musulmans ; ils savent que l'islam progresse dans tous les pays et ils veulent entraver cela.* » (Étudiant, Campus de Niamey). Cette internationalisation et traduction religieuse des politiques de population montre bien que les enjeux ne sont pas toujours perçus de la même façon. Ces écarts et contradictions se sont révélés très clairement sur les deux sites de cette étude. Parfois, ils étaient même plus forts à Niamey, du fait d'un sectarisme plus prégnant à Tchadoua¹⁰, d'une structuration plus forte de la société civile islamique et d'une facilité relative de celle-ci à mobiliser indépendamment des courants à Niamey.

¹⁰ Un sectarisme qui fait que les oppositions aux politiques de population se neutralisent du fait des divergences théologiques, et du coup peinent à mobiliser.

Les périls de l'éducation sexuelle

L'argument tourne à un conflit de civilisations¹¹, et indique un conservatisme social peu préparé à changer et adopter de nouveaux concepts en accord avec les objectifs des politiques de population. Il ne faut pas perdre de vue que les politiques de population sont souvent des schémas prescriptifs des gouvernements, c'est-à-dire qui ne reflètent pas nécessairement les idéaux et les choix des groupes et communautés. Des critiques ouvertement articulées par des leaders religieux sur les médias et lors de nos entretiens reviennent systématiquement sur le fait que « *nous ne sommes pas associés* » ou encore « *nous ne sommes pas au courant* » (Imam Tchadoua).

Même quand ces politiques ne sont pas perçues comme imposées de l'extérieur à des gouvernements dépendants de l'aide, elles sont considérées comme « venues d'ailleurs » et par conséquent étrangères aux réalités et aux attentes des populations. Elles sont même interprétées comme une « agression » (prédicateur à Niamey). De ce point de vue, les politiques publiques peinent à convaincre, comme le note un enseignant-chercheur de l'université Abdou Moumouni. Plus grave, la PF peut être vécue dans ce contexte comme une menace dangereuse parce qu'elle déstabilise un cadre social et aliène en promouvant un modèle occidental. Un des sujets qui révèle ces appréhensions est celui de l'éducation sexuelle, qui, en prenant de plus en plus d'importance dans les politiques de population, alimente la controverse, comme la première partie de ce rapport le note : « *Nous ne comprenons pas pourquoi l'Etat veut coûte que coûte introduire l'éducation sexuelle dans nos écoles ; cela ne correspond pas à notre culture.* » (parent d'élève, fonctionnaire retraité, Niamey). La même opinion est partagée

¹¹ Les récents propos du Président français sur la question de la fécondité en Afrique, qui réduisait toute la problématique à une « question civilisationnelle » ont donné raison à certains acteurs de la société civile islamique qui appelaient à rejeter la PF pour de tels motifs.

par un prédicateur de Tchadoua : « *l'éducation sexuelle à des enfants : c'est une perversion de nos enfants ! C'est leur apprendre à fornicuer [Zina]. On n'a pas mieux à leur apprendre ?* » En réalité, une partie du module sur l'éducation sexuelle qui est à l'origine de cette levée de boucliers était déjà enseignée dans le cycle secondaire (collège et lycée) en économie familiale et ne semblait pas avoir été l'objet de réactions négatives particulières. Probablement, c'est l'appellation "éducation sexuelle" qui a attiré l'attention de l'opinion publique et le courroux des acteurs islamiques.

Le refus de normes occidentales imposées

Des positions similaires, il faut le noter, sont aussi exprimées dans d'autres secteurs de politique sociale, notamment en rapport avec la promotion des droits de la femme. Toutes participent de la résistance face aux choix en matière de politique sociale. « *On ne nous imposera pas une vision occidentale de la famille.* » (Leader de groupe islamique, Tchadoua). Cette réaction conduit à des prises de position anti-occidentales et contre les politiques publiques. Elle a aussi influencé le processus de restructuration de la société civile islamique, qui connaît aujourd'hui malgré tout une diversité d'opinions et de positions notamment sur les questions de PF. Cette évolution contraste avec la violence verbale et physique qui s'est exercée contre certains soutiens religieux de l'espacement des naissances, le saccage de la station régionale de l'ORTN de Maradi en 1999, la destruction des panneaux publicitaires du condom Protector, actes qui ont conduit le gouvernement et ses partenaires à revoir leur approche dans la promotion de la PF, par exemple. Aujourd'hui, il est peu probable que de tels actes se reproduisent du fait du changement de stratégie dans la popularisation des politiques de population. En effet, ni le gouvernement ni ses partenaires ne veulent servir de cible directe aux attaques d'acteurs de la société prêts à instrumentaliser l'islam. Mais il faut également ajouter, comme nous le disait un interlocuteur d'une

organisation de marketing social, « *les mentalités ont quand même évolué par rapport à la planification familiale* ». (Niamey)

L'argument selon lequel l'Occident veut imposer ses normes et valeurs à travers la PF est très répandu en milieu rural, mais aussi en milieu urbain. On le retrouve dans les oppositions aux campagnes de vaccination contre la polio, par exemple. En 2003, lorsque des prédicateurs ont appelé les populations à refuser aux agents des JNV (journées nationales de vaccination contre la polio) l'accès à leurs maisons, le gouvernement a dû intervenir pour menacer certains de ces acteurs et en mobiliser d'autres pour « *rétablir la vérité sur les vaccins contre la polio* » (Ministre de la santé en 2001). Aujourd'hui, les vaccinations contre la polio ne connaissent plus de telles réactions négatives.

La peur de la perversion morale

Un argument moral est également mobilisé contre les politiques de population. La plupart des études sur les questions de contraception, notamment l'usage de la pilule et des condoms, notent la réticence de la plupart des femmes et surtout des hommes. La perception la plus récurrente fait du condom et de la pilule des instruments d'une sexualité débridée et incontrôlée. La pilule et le condom sont la marque d'une perversion morale car les deux sont associés à *zina* (rapports sexuels extra-conjugaux). Or, cela est un objet d'appréhension, comme un leader musulman à Tchadoua le rappelle : « *de toutes les religions, que ce soit le christianisme, le judaïsme ou l'islam, pas une seule n'a légalisé les rapports extra-conjugaux (zina). Il y a une simple raison à cela [...] : si nous refusons les prescriptions de Dieu, nous n'éviterons pas sa punition. C'est cela notre crainte.* » Selon cette critique contre le

condom et la pilule, une politique de population adéquate, et donc plus morale, devrait plutôt promouvoir l'abstinence sexuelle¹².

La primauté de la Sharia

En fait, « *tout cela contredit la Sharia* » (Leader religieux, Tchadoua): ceci est l'argument massue qui est invoqué pour réfuter les thèses gouvernementales de l'urgence démographique. La société civile islamique l'exprime : « *Les politiques de populations au Niger ne correspondent pas à la foi des Nigériens* » (Leader religieux, Radio Anfani Niamey). Le contrôle des naissances, la régulation de la fécondité et du mariage non seulement ne sont pas des pratiques à promouvoir dans un contexte musulman, mais ils ne relèvent pas de l'autorité du gouvernement. C'est le même argument qui a dérouté et apparemment remis aux calendes grecques l'idée d'une loi sur la protection de la scolarisation de la jeune fille en 2012. Une simple rumeur dans ce cas a suffi pour mobiliser les associations islamiques avant même qu'elles n'aient pris connaissance du document.

Les effets secondaires cachés des contraceptifs

A ces différentes formes de résistance s'ajoutent les appréhensions à propos des effets secondaires des contraceptifs. Les risques présumés liés à l'usage de la pilule font ainsi dire à une de nos enquêtées : « *Je regrette d'avoir utilisé la pilule. J'ai voulu espacer des naissances, maintenant, je ne peux plus tomber enceinte.* » On peut alors s'imaginer l'effet d'une telle opinion dans les différents cercles sociaux auxquels cette femme participe.

¹² La même critique est adressée aux campagnes de lutte contre le SIDA qui encouragent l'usage des préservatifs.

Une mauvaise offre de soins

Une autocritique que nous avons retrouvée dans les centres de santé doit être également relevée : « *On voit bien que le comportement de nos agents de santé n'est pas un comportement sain pour aller vers nos stratégies* » ou encore « *Nos agents sont à la source du problème : elles ne savent pas communiquer avec les utilisateurs de nos services.* ». L'offre et la qualité déterminent donc la demande du service. Il faudrait améliorer la qualité de l'offre, notamment à travers une meilleure communication et un meilleur accueil des usagers.

La démographie et les élections

La démographie est devenue un objet électoral. Au Niger, la question de la baisse de la fécondité et donc de la maîtrise de l'accroissement démographique est devenue une question très sensible et que peu de personnalités se risquent à discuter, notamment à cause de sa charge politique. Elle est un domaine très risqué pour les gouvernements, qui peinent à asseoir leur légitimité et sont par conséquent soucieux de s'éviter des oppositions et soulèvements populaires. Comme nous le savons, une élection, fut-elle la plus démocratique et transparente possible, ne suffit pas à elle seule à donner une légitimité à un régime. Depuis une vingtaine d'années, c'est l'illustration que le Niger en donne, notamment à travers ses politiques sociales, à commencer par celles qui touchent au genre et à la maîtrise de la croissance démographique. Comme un responsable du Ministère de la santé publique nous l'affirme, « *personne ne veut sacrifier sa carrière politique pour dire la vérité aux Nigériens sur cette question de la croissance démographique.* » (agent Ministère de la Santé). La conséquence est que la question n'est pas prise en charge dans les campagnes électorales et ne peut pas avoir le statut d'une question citoyenne mobilisatrice

Le quiproquo du dividende démographique

Enfin, il convient de noter qu'à la base de cette problématique se trouve en réalité le quiproquo démographique : pour au moins une partie de la société civile islamique, le dividende démographique se trouve ailleurs, à l'opposé de là où le gouvernement et ses partenaires l'ont placé. Si on analyse de près cette position et les arguments qu'elle mobilise, le dividende démographique signifie au contraire une politique de peuplement tous azimuts, basée sur une population nombreuse. Une des difficultés d'une politique de population focalisée sur la baisse du taux de fécondité réside à ce niveau.

En somme, la question de la fécondité est devenue un de ces intouchables sociaux dont les implications ne sont pas comprises de la même façon. Alors qu'il est question de développement et de bien-être social et économique avec le gouvernement, ses partenaires au développement et une partie de la société civile, pour les opposants aux politiques de population et la majorité de la population, les véritables enjeux sont ailleurs. Pour tous, au Niger, le comportement procréatif ne doit pas être perçu comme une banalité et constitue un enjeu important ; mais les deux camps ne mettent pas la même valeur dans ce comportement.

La question du changement de comportement procréateur est devenue une question politique, dépassant le cadre purement privé et domestique. Le présupposé des discours de la gouvernance de la population, promouvant un changement du comportement procréateur, est que le choix d'avoir un enfant n'est plus banal ; il porte une responsabilité qui dépasse les limites de la femme, des époux, du foyer et, dans une certaine mesure, de la communauté. La pensée prospective en démographie, qui a produit quantité de statistiques les unes plus affinées que les autres, est devenue maîtresse des politiques de développement, mais elle peine à convaincre des acteurs qui font appel à des considérations religieuses et reposent sur des logiques sociales et familiales encore peu débattues.

Des ouvertures existent...

Malgré tout, les critiques des politiques laissent entrevoir des ouvertures. La question démographique est devenue un sujet clé du débat public. Il est progressivement devenu un objet, peut-être de discorde, mais au cœur du débat sociopolitique quand même. Des acteurs de la société civile qui étaient opposés à la PF reconnaissent aujourd'hui le bien fondé d'un débat sur des questions de population, le pouvoir et rôle de chaque conjoint dans la vie reproductive, les implications des décisions de l'un pour l'autre, les rapports de genre inégalitaires, les risques d'une prise en charge inadéquate des questions de population aujourd'hui, et les conséquences qui peuvent en résulter pour les générations à venir.

Un argument théologique amendé

L'argument théologique-religieux est parfois amendé en des termes qui font recours au texte coranique et insistent sur la responsabilité parentale. Ainsi : « *Même s'il est dit que Dieu nourrit toute bouche qu'il met au monde, il dit quand même de bien s'occuper de sa famille et de ses enfants* » (étudiant, UAM) ; ou encore : « *L'islam n'interdit pas l'espacement des naissances ; il ne peut que promouvoir le bien-être familial* » (prédicateur, Niamey) ; « *Tout dépend de la façon dont on le [espacement des naissances] fait* » (Enseignante de Makaranta à Tchadoua) ; ou encore : « *Je suis sûr que si on parlait franchement avec les leaders religieux, ils ne seront pas contre ; il y en a même qui ont changé de position sur la question. Il faut savoir les prendre ; ils veulent qu'on leur reconnaisse leur autorité. Une bonne campagne de sensibilisation pourrait bien les convaincre ; il faut désensibiliser la question* » (acteur ONG, Niamey). Ce dernier point de vue n'est pas isolé ; il a même tendance à dominer dans certains milieux jeunes et urbains.

De façon générale, il importe de relever que l'argument théologico-religieux n'est ni monolithique, ni exclusif. Il prend des formes diverses, porte des exceptions et des conditionnalités qui, elles, accordent préséance au bien-être familial, à l'éducation des enfants et surtout insistent sur le fait qu'une famille responsable ajuste sa taille à ses moyens : « *il ne suffit pas d'avoir des enfants ; il faut pouvoir les élever.* » (prédicateur, Niamey) Ici, le désir d'enfant et la fécondité se trouvent alors encadrés et soumis à des conditions sociales et économiques.

Du marketing-social

Les efforts d'organisations de marketing social ont largement contribué à maintenir la question de la contraception, de la santé reproductive et du genre de façon générale, dans le débat public. Après les violentes campagnes de rejet de la planification familiale, notamment de la sensibilisation sur le préservatif « *protector* » (1992-1994), le gouvernement a semblé se mettre en retrait, et clore un chapitre devenu trop difficile à gérer ; mais le débat ne s'est pas pour autant dissipé. Il a certes perdu d'intensité pour un moment, mais a gardé tous ses enjeux¹³. C'est dans ce contexte que les campagnes ont pris d'autres formes, utilisant d'autres méthodes et de nouveaux outils. Par exemple, l'implication des radios communautaires et des relais communautaires a ainsi permis aux messages de changement de comportements non seulement de se maintenir, mais également de se propager. Nos entretiens à Tchadoua nous ont permis de voir par exemple, la forte alliance qui est née entre ces deux canaux, les relais communautaires utilisant souvent la radio communautaire pour transmettre leurs messages et inciter au changement.

¹³ Il faut cependant noter que la suspension du soutien d'un certain nombre de bailleurs de fonds, notamment américains, suite au coup d'Etat militaire de 1996, a porté un coup dur aux programmes de PF en cours à cette époque.

Des acteurs qui ont travaillé à la mise en œuvre de la PF dès les années 1990 ne manquent pas de faire le constat que « les mentalités sont en train de changer ; mais c'est encore trop lent. » (acteur ONG à Niamey). Ce constat est partagé au niveau institutionnel central, mais également au niveau des acteurs non-gouvernementaux impliqués dans la mise en œuvre des politiques. C'est une appréciation qui garde en mémoire les difficultés que les politiques de population des années 1990 ont rencontrées.

Des horaires mieux adaptés pour la PF

Il ressort aussi de notre étude le besoin d'un effort de sensibilisation des prestataires de services contraceptifs pour améliorer la qualité de l'offre, notamment à l'endroit des femmes. Etendre la plage horaire du service (au lieu de 2 fois par semaine, on pourrait envisager une offre de service qui couvrirait tous les jours ; au lieu de la journée, on pourrait envisager des prestations de nuit dans la mesure où certaines femmes n'ont le temps pour sortir que la nuit) ; informer sur toutes les méthodes de contraception disponibles (certaines prestataires de service choisissent de ne pas présenter certaines méthodes à cause de certains tabous, démontant ainsi que la résistance socioculturelle et religieuse n'est pas seulement du côté des usagers, mais également des prestataires)

L'éducation sexuelle, mais...

En matière d'éducation sexuelle, la stratégie du gouvernement qui a consisté à la promouvoir à travers un module destiné aux collèges et lycées pose problème. Car cette initiative a été depuis trois ans au centre d'une controverse qui rappelle la levée de boucliers des associations islamiques contre le projet de code de la famille au début des années 1990. Rien n'indique quelle est l'intention du gouvernement face à cette réaction. Dans des situations similaires, et face à « l'opposition islamique », l'option a jusqu'ici été plutôt de retirer la proposition,

un schéma qui est devenu classique au Niger. En définitive, pour la plupart de nos enquêtés, telle qu'elle est envisagée, l'éducation sexuelle à l'école n'est pas souhaitable. Pour les parents, au lieu d'être une prévention, elle est plutôt une incitation à une vie sexuelle dangereuse, surtout pour les filles.

Faudrait-il alors rejeter l'éducation sexuelle et la supprimer ? Non, répondent certains, mais « *il faudra tenir compte de l'âge des enfants.* » (femme ménagère, Niamey) Le souci alors est de « *comprendre qu'on ne peut pas enseigner certaines choses aux enfants et espérer qu'ils en fassent un bon usage. Nous devons tenir compte de leur âge ; nous ne sommes pas contre l'éducation sexuelle, mais il faut savoir qui la fait et dans quelles conditions* » (prédicateur musulman, Tchadoua) Si ces positions sont ouvertes à l'idée d'une éducation sexuelle, c'est parce qu'elles en voient l'utilité, mais cette éducation doit répondre à un certain nombre de conditions, en particulier la maturité de l'enseignant et de l'élève, mais aussi la qualification de l'enseignant. Même les acteurs qui restent ouverts à l'idée d'un module sur l'éducation sexuelle, en dépit du tabou du sexe, voudraient donc voir une telle éducation être encadrée.

Le dividende de la scolarisation

Enfin, en comparaison avec Niamey, la plupart des femmes à Tchadoua n'ont aucun niveau scolaire. Il n'est pas surprenant donc qu'on ait du mal à y évaluer la part du niveau de scolarisation dans le comportement procréateur. D'ailleurs, il semble que ce niveau n'est véritablement influent que lorsque la femme a atteint un niveau élevé d'éducation (Guengant et Maga 2015). Dans les entretiens que nous avons eus, les jeunes lycéennes et étudiantes ont une famille idéale plus petite que celle de leurs parents. Plus donc le niveau d'instruction est élevé, plus son impact sur le comportement procréateur est important.

GENRE ET POPULATION

Le bilan sur la planification familiale au Niger depuis 1990 (Guengant et Maga 2015) note qu'en règle générale le niveau de scolarisation de la femme influe de façon significative sur la taille de sa famille idéale et donc sur le nombre d'enfants qu'elle voudrait avoir. On constate nettement que les femmes ayant un niveau de scolarité élevé et vivant en milieu urbain ont tendance à désirer moins d'enfants que les femmes non-scolarisées et vivant en milieu rural. Non seulement la scolarisation introduit une rationalité favorable au contrôle des naissances et à une taille plus réduite de la famille, mais elle contribue aussi à retarder l'âge de la première grossesse. Miser sur la scolarisation de ce point de vue fait sens pour un gouvernement qui se pose la problématique du dividende démographique. Cela représente en effet, un investissement qui pourrait être doublement rentable.

LEVIERS

Il faut entendre par leviers, d'une part les acteurs qui gravitent autour des politiques de population et qui, à un niveau ou à un autre, jouent un rôle dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques et, d'autre part, les espaces de transmission et de diffusion des savoirs et connaissances. Ces leviers servent de canaux ou de supports pour l'ancrage de l'action publique ; ils peuvent également jouer un rôle clé dans la définition et la mise en œuvre de ces politiques. Les enquêtes menées en milieu urbain à Niamey et en zone rurale à Tchadoua ont permis d'établir une cartographie des acteurs et des espaces de vulgarisation des connaissances et de débats susceptibles de jouer un rôle de premier ordre dans l'opérationnalisation des politiques en matière de population. Nous présentons dans cette partie les acteurs et espaces qui nous ont paru les plus déterminants dans les politiques de population dans les deux sites de notre étude. En somme, il nous a semblé important d'attirer l'attention sur le rôle central de ces acteurs et espaces dans la vie sociale et, partant, pour toute initiative portant sur la gestion de la question de la fécondité et, au-delà, pour toute politique sociale.

Les acteurs

L'élaboration des politiques de population implique aussi bien des acteurs institutionnels que des acteurs non institutionnels, notamment ceux de la société civile, à savoir organisations communautaires, associations féminines, religieuses, etc. Chaque acteur en fonction de ses compétences et de sa sensibilité joue un rôle dans ce processus. Nous avons répertorié une gamme assez variée d'acteurs et d'activités mises en œuvre au profit des populations, sur des sujets aussi variés que la contraception et l'espacement des naissances, l'éducation sexuelle et reproductive, le mariage précoce, la gestion de la fécondité, le désir d'enfants, la vie en couple, etc. Ces acteurs et institutions ont souvent façonné les discours et les pratiques, mais également influencé le comportement procréateur des

populations. Il s'agit de décrire ces acteurs et institutions identifiés, afin de mettre en exergue les dynamiques sociales actuelles et les agents susceptibles de porter le changement. Une telle démarche est nécessaire pour toute politique sociale.

Les directions générales et les services centraux et déconcentrés des Ministères

L'élaboration des politiques de population, comme nous l'avons déjà souligné, traduit aussi les engagements pris par le Niger au niveau régional et international sur les questions de populations et de développement. D'après nos entretiens, les questions de population mobilisent différentes structures et impliquent plusieurs niveaux institutionnels : l'administration centrale, les services déconcentrés et des services rattachés, les administrations et services décentralisés, les programmes et projets. Les Ministères qui sont les plus impliqués sont le Ministère de la population, le Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant, le Ministère de la santé publique, le Ministère des enseignements secondaires et le Ministère de la jeunesse et des sports. Le Ministère de la population, par exemple, est chargé de la coordination et du suivi-évaluation de la mise en œuvre des différents programmes prioritaires identifiés dans ce secteur. Pour certaines activités, la stratégie des différents ministères sectoriels consiste à contractualiser avec les ONG pour la mise en œuvre des activités sur le terrain. Bien qu'il y ait un souci de coordination des stratégies et des interventions, la mise en œuvre des mécanismes d'action sur le terrain peut être lourde, lente et parfois inefficace. Il nous semble que les agents chargés de la mise en œuvre, mais aussi de la définition des politiques, ne sont pas toujours convaincus, montrant peu d'enthousiasme et eux-mêmes résistants, sinon opposés aux objectifs généraux des politiques. Un ex-responsable du Ministère de la promotion de la femme et de la population le rappelait :

GENRE ET POPULATION

« Je ne suis pas sûr que les techniciens des ministères comprennent la politique du gouvernement qu'ils sont chargés de mettre en œuvre ; en fait, je crois que la résistance vient même de l'intérieur. » (Ancien responsable du Ministère de la promotion de la femme).

Cette critique n'est pas exceptionnelle, elle est aussi articulée à des niveaux plus inférieurs où la sincérité des agents est mise en doute. A titre d'exemple, un technicien du Ministère de la santé nous fait observer que « *si les gens étaient vraiment sérieux et jouaient leur rôle, les choses iraient peut-être mieux.* » (H. technicien supérieur, Ministère de la santé)

Les services techniques au niveau régional et sous régional sont les démembrements ou les relais des Ministères sectoriels. Mais ces structures sont peu dotées en ressources humaines et matérielles et éprouvent de ce fait de grandes difficultés dans l'exécution du contenu des politiques. Le manque ou l'insuffisance des ressources rendent en effet difficile la tâche de coordination des actions au niveau déconcentré et décentralisé. C'est le constat fait par le directeur départemental de la population, de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant d'Aguié :

« La direction départementale de la population d'Aguié a pour mission d'assurer la mise en œuvre opérationnelle des politiques sectorielles dans le domaine de la population, de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant. Mais comme ressources humaines, elle ne dispose que d'un seul agent pour une direction qui doit couvrir les volets population, promotion de la femme et protection de l'enfant. Du côté ressources financières, la situation est beaucoup moins reluisante car la direction n'a pas de budget. Pour assurer le minimum de fonctionnement, les espoirs reposent sur les partenaires. C'est grâce à l'appui de certains projets qu'on tente d'exister. Une fois que les projets finissent on ne pourra rien faire » (Agent, Service départemental de la population d'Aguié).

Cette plainte n'est pas propre à ce département, mais semble être partagée dans d'autres secteurs, notamment la santé, l'agriculture et même l'éducation, comme nos recherches précédentes l'ont fait ressortir. Dans le domaine de la santé de la reproduction par exemple, au Centre National pour la Santé de la Reproduction (CNSR) on fait le même constat.

Les projets, ONGs et agences internationales

Nous avons identifié plusieurs projets, ONGs et agences internationales, dont certains ont une envergure nationale et dont les activités s'étalent, au plan géographique, sur plusieurs régions. Parmi ceux-ci, on peut citer le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), devenu aujourd'hui l'UNFPA, l'USAID, CARE, l'UNICEF, Save the Children, Aide et Action, AGIR PF, ANIMAS, etc. En 1992, la mise en œuvre de la politique nationale de population a été faite à travers le « projet population » financé par l'USAID et l'UNFPA. Le directeur départemental de la population d'Aguié nous rappelle les bailleurs clés du projet et les stratégies définies dans la mise en œuvre :

« Le projet population est l'un des tous premiers projets qui été initié pour accompagner le Niger dans la maîtrise de sa population. Ce projet a été financé essentiellement par deux principaux partenaires : l'UNFPA qu'on appelait autrefois le FNUAP et l'USAID. Dans la mise en œuvre du projet, la stratégie définie mettait l'accent sur la communication pour un changement de comportement. Les principaux groupes ciblés pour atteinte des objectifs fixés étaient les chefs traditionnels, les responsables religieux et les associations féminines » (Agent, département de la population Aguié, avril 2017).

Dans la conduite de ses politiques, le gouvernement nigérien est soutenu par des projets/programmes et ONGs, mais aussi des coopérations bilatérales et multilatérales. Le soutien de ces dernières aux Ministères sectoriels et aux services de l'Etat se traduit sous forme d'appuis, notamment techniques et financiers. La Coopération Technique Belge (CTB) en est un exemple. Elle appuie le Ministère de la santé à travers la mise en œuvre d'un projet d'appui institutionnel pour la conception et la mise en œuvre des politiques dans le secteur de la santé. D'une manière générale, les appuis de la CTB portent, entre autres, sur :

- L'amélioration de la gouvernance du secteur,
- L'appui à l'élaboration d'un plan stratégique,
- L'amélioration de la qualité des soins,

- La conception de stratégies dans le cadre de la planification familiale,
- L'appui au financement du secteur, etc.

On citera aussi comme exemple de coopération bilatérale la coopération allemande à travers l'agence KfW qui a émergé dès 2003 comme un des premiers soutiens étrangers du marketing social en matière de politique de population au Niger. Elle soutiendra le Niger dans sa politique démographique au moins jusqu'en 2018 à travers l'ONG Animas Sutura. La pilule Sutura, qui est le principal produit contraceptif de cette ONG, nous rappelle les efforts de la coopération allemande dans ce domaine.

Les ONG et associations nationales

Certaines ONG et associations nationales telles que l'Association Nigérienne pour le Bien Etre Familial (ANBF) et ANIMAS SUTURA mettent en œuvre des projets et activités d'appui multisectoriels à la fois de manière directe et indirecte dans la maîtrise de la population. A cet effet, ces structures ont formé et appuyé les services départementaux et communaux, les formations sanitaires et certains acteurs travaillant au niveau local sur la gestion et la distribution des produits contraceptifs en matière de santé de la reproduction.

A travers le paquet d'activités qu'elles mettent en œuvre, ces structures sont bien connues des populations notamment dans les domaines de la contraception et l'espacement des naissances, la planification familiale, l'éducation sexuelle et reproductive, etc. La promotion des condoms et des contraceptifs féminins que certaines parmi ces structures promeuvent, participent à l'offre de services en matière de santé sexuelle et reproductive surtout au niveau communautaire. Ainsi, par exemple, ANIMAS SUTURA a mis sur le marché, le préservatif FULA et la pilule Sutura en s'appuyant sur une approche qui permet

de désamorcer les questions de politiques de population, notamment à cause des résistances qui ont conduit à l'échec des premières initiatives de promotion de la contraception et de l'espacement des naissances. Pour avoir les résultats escomptés, cette ONG a opté pour une démarche qui intègre une sensibilité culturelle et en même temps a entrepris un travail de plaidoyer auprès des leaders d'opinion locaux que sont les chefs traditionnels, les marabouts, etc. Le responsable recherche et développement d'ANIMAS SUTURA nous décline la stratégie du projet :

« Au début on a véhiculé des images qui ont beaucoup choqué les populations. Pour détruire ces images, nous avons initié plusieurs activités. D'une part, nous avons conçu des programmes à l'endroit des élèves des écoles pour les sensibiliser sur les questions démographiques et de grossesse. D'autre part, il y a aussi les sketches que nous avons conçus pour tenter de détruire les impacts négatifs des premières images. Dans la même lancée, nous avons organisé des foras communautaires au cours desquelles nous invitons les agents de santé, les chefs traditionnels et les leaders religieux. Ces activités et d'autres que je n'ai pas citées ici ont permis de faire accepter nos produits par les populations » (Le responsable recherche et développement ANIMAS SUTURA, Niamey, avril 2017).

D'une manière générale, les actions de ces structures ont donné lieu à la mise en place des structures communautaires qui sont des comités, des relais communautaires et d'autres réseaux d'acteurs locaux tels les leaders religieux islamiques, les chefs traditionnels, les relais femmes et jeunes, comme c'est le cas des « jeunes champions » de l'ANBF, ou encore les « écoles des maris ».

Les leaders religieux

Les déterminants religieux et islamiques en particulier apparaissent dans les discours comme des facteurs susceptibles d'agir ou d'influencer le comportement des fidèles dans la définition et la mise en œuvre des politiques de population. De ce fait, il s'est agi pour nous de voir dans quelle mesure les enquêtés usent-ils de référentiel religieux dans leurs argumentaires et de voir les liens qu'ils établissent avec le contenu des versets coraniques et des hadiths. Sur

les deux sites, à Niamey comme à Tchadoua, le mouvement religieux se caractérise par sa diversité et la manière différente avec laquelle les adeptes appréhendent les questions de population. Nous avons interrogé plusieurs leaders de la société civile islamique et chrétienne tant à Niamey qu'à Tchadoua. Le terrain de Tchadoua symbolise plus la diversité des opinions et des courants religieux, en particulier islamiques.

« Tchadoua est un centre de recrutement massif des adeptes de plusieurs courants religieux musulmans. Tous les courants sont présents. Certains font leur intrusion par le Nigéria. Malheureusement, on enregistre des affrontements entre les adeptes. On trouve quatre courants principaux. Il s'agit de la « *izala* », la « *darika* », la « *chia* » et la « *kalakato* ». La gestion de cette diversité de courants religieux pose parfois des problèmes dans les rapports à l'autorité, mais aussi entre les adeptes des différents mouvements islamiques » (Fonctionnaire de l'administration, avril 2017).

Les interprétations des versets du Coran et des hadiths sont diverses, notamment, en rapport avec les questions de population et développement, comme la contraception et l'espacement des naissances, l'éducation sexuelle et reproductive, les mariages précoces, le désir d'enfants, la vie conjugale, la parité entre hommes et femmes : Les extraits d'entretiens suivants recueillis sur les deux sites, auprès des adeptes de différents courants islamiques, en sont une parfaite illustration : « Si l'intérêt d'une éducation sexuelle à l'école est prouvé, il faut à mon avis jouer sur l'âge des enfants, il ne faut pas introduire l'éducation sexuelle à n'importe quel niveau de l'école » (Leader islamique, Niamey) « Pour certaines choses Dieu a donné à l'homme la connaissance. Un homme sait qu'il est homme et une femme sait qu'elle est femme. Est-ce qu'on a besoin d'apprendre ça aux enfants ? » (Leader islamique, Tchadoua).

« Tout ceci n'est qu'une affaire des Blancs. Les grossesses et les naissances dont on parle c'est à l'école et dans la rue que ça se passe » (Leader islamique, Tchadoua). « Il est autorisé en islam d'espacer les naissances pour des raisons de santé mais pas parce qu'on craint d'avoir beaucoup d'enfants et qu'on a peur de ne pas pouvoir les nourrir. C'est Dieu qui nourrit ce qu'il a créé pas les hommes » (Leader islamique, Tchadoua). « La prise de décision dans la « sharia » est individuelle. Il appartient à chaque couple de décider de faire ce qu'il juge utile pour lui. C'est au couple de décider du nombre d'enfants qu'il veut » (Leader islamique, Niamey). « Espacer ou non les naissances incombe aux agents de santé. Ce sont eux qui sont qualifiés pour dire si oui ou non telle chose est bonne pour la santé de la communauté » (Leader islamique, Tchadoua).

« La sharia n'a pas donné d'âge précis pour le mariage. On doit regarder l'évolution physiologique du corps de la femme, car chaque corps a sa spécificité » (Leader islamique, Niamey).

Au vu de la diversité des messages diffusés auprès des populations pendant les rencontres et prêches, les leaders religieux sont des acteurs centraux dans la vie sociopolitique. De ce fait, leur contribution est importante dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de développement. Ils apparaissent comme des leviers sur lesquels on peut s'appuyer pour la diffusion de messages susceptibles d'engendrer des changements des comportements procréateurs des populations, notamment en matière d'espacement de naissance, d'éducation sexuelle et reproductive, de mariage, etc.

Les relais communautaires

Au niveau de certaines structures, l'encadrement communautaire en matière d'offre de services de santé et de santé de la reproduction est assuré par un réseau local de structures communautaires, notamment les relais communautaires. Pour des structures comme l'ANBEF, ANIMAS SUTURA et le CNSR, les relais communautaires constituent un point d'ancrage fort du dispositif local, notamment en matière de communication et de sensibilisation pour la promotion des différentes méthodes contraceptives et de planification familiale. A ce sujet, voilà ce qu'en dit le directeur exécutif de l'ANBF :

« L'ANBF vise à contribuer à l'amélioration de la santé de la cellule familiale. Dans ce sens, elle a créé des structures communautaires dans plusieurs régions sur lesquelles elle s'appuie pour mettre en œuvre ses activités. Il s'agit notamment des relais communautaires qui sont des structures opérationnelles pour la mise en œuvre locale de la politique nationale. Ces structures sont fonctionnelles dans trois antennes (Tahoua, Dosso et Tillabéry) et respectent la parité hommes/femmes dans la composition » (I.B. ANBF, Niamey, avril 2017).

Il importe de mentionner le rôle joué par les relais communautaires au niveau des Centres de Sante Intégré (CSI) et autres formations sanitaires. En particulier, les relais communautaires sont très actifs dans la mobilisation, la

sensibilisation et l'encadrement des populations pour un service de santé et de santé sexuelle et reproductive de qualité. Deux relais expliquent leur rôle au sein du dispositif de mise en œuvre des politiques de santé :

« Je suis relais communautaire au CSI de Tchadoua. Nous sommes plusieurs. Nous appuyons le major et les infirmiers dans le travail. On s'occupe de la santé de la population. On passe de concession en concession pour sensibiliser les gens par rapport à la fréquentation du CSI et sur les questions de santé » (Mme O., relais communautaire, Tchadoua).

« Le relais est le « *makili* » c'est-à-dire, le représentant ou porte-parole de la communauté. Il sensibilise les populations et les invite à fréquenter les centres de santé. Ici à Tchadoua nous sommes plusieurs relais hommes et femmes. Dans le travail nous sillonnons la ville à la rencontre des populations en allant de concession en concession pour appeler les gens à fréquenter le CSI et nous leur donnons aussi l'information sur la CN, la CPN, CR, les produits contraceptifs, etc. (B.Y., relais communautaire, Tchadoua).

Dans certains villages, ANIMAS SUTURA, par exemple, a créé des groupes de soutien qui décident de ce qu'il faut faire en relation avec les centres de santé. De même, des réseaux de relais communautaires sont fonctionnels dans plusieurs villages d'intervention de cette structure. Elle dispose d'un studio de radio mis en place avec l'appui de la coopération allemande et fait de la sensibilisation dans les écoles en vue de promouvoir l'éducation sexuelle. En général, le non-paiement régulier des « salaires » des relais communautaires érousse le degré d'engagement. Des relais communautaires racontent :

« Mon salaire mensuel est de 15 000 F CFA. J'ai commencé ce travail il y a maintenant 6 mois, mais jusque-là, je n'ai encore rien reçu » (relais communautaire, Tchadoua).

« On ne parle pas de salaire en tant que tel pour le relais communautaire. On reçoit juste de quoi payer la cola. Au moment du PAM, on nous donne des frais de cola tous les 3 mois. Maintenant c'est *Save the children* qui nous donne 15 000 FCFA par mois. Mais ça fait 6 mois qu'on n'a encore rien reçu et de cette façon on n'a pas le courage de continuer » (relais communautaire, Tchadoua).

En tant qu'instances de participation au niveau local et communautaire, les relais sont donc des leviers importants capables de jouer un rôle central dans la conduite des politiques de développement et de population en particulier. La réussite ou l'échec des activités dépend en grande partie de ces acteurs.

Les radios communautaires et les clubs

Les radios communautaires et les clubs participent à la structuration sociale des arènes villageoises et urbaines. Ils constituent des supports locaux pour les interventions de développement et la mise en œuvre des politiques publiques. Les radios régionales et communautaires diffusent dans une large mesure des messages à l'endroit des communautés sur des sujets aussi divers que la santé, l'éducation, l'environnement, l'hygiène et assainissement, etc. De même, ils diffusent des prêches religieux sur plusieurs sujets d'actualité, comme l'espacement des naissances, l'éducation sexuelle et reproductive, les mariages précoces, la scolarisation de la jeune fille, etc. Ils sont en ce sens des outils de sensibilisation importants dans la vie sociopolitique et le développement local. Les membres du comité de gestion de la radio communautaire de Tchadoua racontent le rôle et place de la radio dans le tissu social local :

« Les activités de la radio sont multiples. Nous faisons des activités de sensibilisation touchant à plusieurs domaines. Par rapport à la santé de la population dont vous venez de parler, il faut dire que nous organisons régulièrement des émissions sur le sujet. Nous invitons par exemple des marabouts et des agents de santé pour débattre de ces questions » (membre du comité de gestion de la radio communautaire de Tchadoua).

Les espaces de transmission / diffusion du savoir et de promotion de pratiques

Par espaces de transmission et de diffusion du savoir, il faut entendre les espaces par lesquels le savoir est diffusé, transmis ou partagé. Il peut s'agir de

savoir en lien avec les questions de santé sexuelle et reproductive, mais aussi, d'autres types de savoir et savoir-faire. Certains de ces espaces sont formels : l'école et la famille. D'autres sont informels : « makaranta », les « foyandi » et les « fadas ». Nous aborderons le rôle et place de ces différents espaces, dans la production et la diffusion du savoir et connaissances, en lien avec les questions de populations notamment. Comme leviers, il est important de noter leur influence dans les processus de socialisation et de sociabilité au Niger, aussi bien en milieu rural qu'urbain.

Les fadas

Elles sont des espaces de sociabilité quotidien ou hebdomadaire très populaires en milieu rural tout comme en milieu urbain. Elles servent de lieux de rencontre, d'échanges et de débats, mais aussi de solidarité. Elles peuvent être générationnelle (jeunes / adultes) mais aussi intergénérationnelle, de quartier, de ressortissants d'une même région, d'amis, de voisins, d'élèves de la même école, etc. Canaux d'information et de débats d'idées, elles peuvent être très médiatisées sur les radios, mais aussi à la télévision. De ces espaces partent toutes sortes d'activités et initiatives communautaires.

Nous en avons dénombré un nombre important tant à Niamey qu'à Tchadoua. Leurs activités touchent à plusieurs domaines du développement : éducation, santé, environnement, hygiène et assainissement, etc. Les *fadas* sont des supports importants pour les radios. C'est à travers ces structures que se fait la diffusion de l'information et la promotion du changement social. A Tchadoua, une troupe de théâtrale a été créée et participe de façon active à la diffusion et la transmission de messages sur la santé de la femme et de l'enfant.

La *fada* a une double fonction. D'une part, elle joue le rôle de relais ou d'acteur et elle est perçue comme tel dans la production du savoir et des

connaissances. Et d'autre part, elle apparaît aussi comme un espace à travers lequel peut s'opérer la diffusion du savoir et des connaissances auprès des populations.

L'école

En tant qu'espace conventionnel, l'école est un lieu de diffusion et de transmission du savoir et des connaissances. Les collèges et lycées (publics et privés) ont intéressé notre investigation, à Niamey tout comme à Tchadoua. Dans ces établissements, les élèves reçoivent des cours sur l'éducation sexuelle et la reproduction, notamment à travers les matières d'économie familiale et de sciences de la vie et de la terre (SVT).

Au collège comme au lycée, le contenu du cours est le même pour tous, qu'il s'agisse des garçons et les filles. Au collège, le cours d'économie familiale est organisé en plusieurs chapitres et le programme n'est pas le même pour tous les niveaux. En effet, le programme change selon qu'on soit en classe de 6^{ième}, de 5^{ième}, de 4^{ième} ou de 3^{ième}. Mme Z., enseignante d'économie familiale au CEG de Tchadoua explique : « Le programme d'économie familiale change au collège selon les niveaux. En classe de 6^{ième} on enseigne l'habitat, en 5^{ième} l'alimentation de la femme, l'allaitement maternel et les besoins notionnels de l'enfant et de l'adolescent, en 4^{ième} c'est la sexualité et la reproduction et en 3^{ième} c'est la santé et la maladie de l'enfant » (Mme Z., Tchadoua).

Au niveau du lycée, le programme est conçu de la même façon. Les chapitres sont différents selon qu'on soit en classe de seconde, première ou terminale. Selon les enseignants d'économie familiale, au collège comme au lycée, le contenu des cours est diversement apprécié. Les chapitres sur les organes génitaux et leur fonctionnement attirent plus l'attention des élèves. En témoigne la participation au cours et les questions qui sont posées : L'enseignante raconte :

« Les élèves sont plus attirés par les chapitres sur la sexualité et la reproduction. Apparemment, ils sont plus intéressés par ces thèmes. Ils posent toutes sortes de questions sur les règles et le cycle menstruel, les phases d'un cycle menstruel, la détermination du sexe de l'enfant, le fonctionnement des organes génitaux, etc. » (Mme Z., Tchadoua).

A Niamey comme à Tchadoua, nous nous sommes entretenus avec un certain nombre d'enseignantes chargées de dispenser le cours d'économie familiale aux élèves dans les collèges et lycées. Deux modules qui sont importants à cet égard sont ceux de l'éducation sexuelle et de la reproduction. De la compréhension du sens donné par certaines enseignantes à l'enseignement de ces deux modules, on retient qu'il vise à amener les élèves (filles et garçons) à connaître leur corps et à être plus attentif dans sa gestion. Selon elles, le cours d'économie familiale dispensé aux élèves vise, de façon plus large, à pallier au relâchement des canaux traditionnels en matière d'éducation sexuelle et reproductive. Il s'agit notamment des parents, de la famille et de la communauté.

Dans l'exercice de leur fonction, les enseignantes relèvent de deux types de difficultés : d'une part, les élèves accordent peu d'importance au cours d'économie familiale, comparativement autres disciplines enseignées. Les raisons du désintérêt des élèves pour matière restent non connues. D'autre part, des préjugés sont véhiculés sur l'enseignement de cette matière. En effet, les parents pensent que le cours d'éducation sexuelle et reproductive est une porte ouverte vers les rapports sexuels avant le mariage.

« Certains parents ont une mauvaise idée du cours d'éducation sexuelle. Pour mieux faire comprendre l'objectif visé, il faut un travail de sensibilisation à l'endroit des parents et la communauté. Il faut faire comprendre aux parents que lorsqu'on enseigne aux enfants le chapitre sur la puberté, par exemple, on apprend leur apprend à mieux connaître leur corps et de se préparer à accepter les transformations qu'il va subir dans le temps » (Enseignante d'économie familiale, Niamey).

Mme Z., au CS de Tchadoua, explique quant à elle l'intérêt du cours pour les élèves :

« Le cours d'économie familiale est destiné à permettre à l'enfant d'acquérir des connaissances pour gérer les ressources familiales. Il vise à relier l'école à la vie par l'intégration de l'éducation au travail » (Mme Z., Tchadoua).

Malgré la controverse récente sur le module d'éducation sexuelle dans le système scolaire, l'école reste un levier important, notamment parce qu'elle est une institution de production et transmission de normes, permet d'atteindre une grande partie de la jeunesse, et donc susceptible d'affecter directement les normes et comportements procréateurs d'un segment qui représente plus de 50% de la population actuelle.

La famille

La famille est naturellement un espace de diffusion et de transmission de savoir et valeurs, son premier rôle étant de socialiser et de préparer à une vie communautaire saine et citoyenne. Son importance est donc cruciale lorsqu'il s'agit de la reproduction et du changement de comportements, notamment procréateurs. Le concept de famille dans ce contexte est à prendre aussi bien dans son sens restreint que dans son sens élargi.

Les parents éduquent les enfants et les thèmes choisis varient selon l'âge et le sexe. En ce qui concerne le rôle des parents dans l'éducation des enfants, les avis sont partagés. Pour ce qui est de la fille, certains pensent que cette partie de son éducation incombe plus à la mère qu'au père, car c'est elle qui doit avoir des rapports d'intimité avec sa fille. C'est du moins l'avis de cette enquêtrice :

« L'éducation sexuelle des filles est l'affaire des mamans. Les pères n'ont pas vraiment le temps pour ça. Moi je discute avec mes filles sans gêne et sans honte sur leur corps. Il n'y a pas de barrières entre moi et mes filles. Les filles sont différentes des garçons et donc la prise en charge ne doit pas être la même. Quand mes deux filles ont commencé leurs règles, cela ne les a pas gênées du tout, car elles étaient préparées à l'avance » (Mme R.Z, Tchadoua).

En fait, on constate un déphasage entre les parents et leurs enfants. Jusqu'à une époque récente, la famille offrait aux enfants des normes et des règles en matière d'éducation sexuelle et reproductive. Le système familial d'offre du service est marqué aujourd'hui par un relâchement. Cette situation est due à

l'offre de services alternatifs fournie par d'autres espaces de diffusion du savoir, comme par exemple les télévisions, les centres de santé (CSI), etc. Un observateur explique :

« On raconte que les parents n'assument plus comme avant leur rôle dans l'éducation sexuelle des enfants. Cela va avec l'évolution de la société. Le progrès technologique a déchargé la famille de beaucoup de tâches. Les enfants regardent la télévision et les films et ils apprennent beaucoup de choses par ces biais. Au niveau des centres de santé, on apprend aux femmes des choses sur la gestion du corps. Cela explique pourquoi on observe aujourd'hui un relâchement dans le rôle des parents à propos de l'éducation des enfants notamment » (agent de santé, Niamey).

Il importe plus généralement de noter que le désir d'enfants est en relation directe avec non seulement l'idée de la famille idéale, mais les pratiques et les formes de compétition que l'on retrouve dans les familles. Les rivalités, par exemple, influent sur la fécondité, comme la deuxième partie de ce rapport l'a noté ; et le fait que la femme désire 9 enfants et l'homme 11 tient à l'idée qu'on se fait de la famille, mais aussi aux pratiques qui en découlent. Dans ce cas, la famille doit être alors prise aussi bien au sens restreint du couple qu'au sens local de la famille élargie.

Les « makaranta »

Les « makaranta » sont connues pour être des lieux où l'on enseigne traditionnellement aux enfants l'islam, c'est-à-dire, la connaissance du coran et des hadiths, qui sont les fondements de la religion musulmane (Sounaye 2011 et 2016). Elles portent ce que beaucoup d'acteurs et d'enquêtés appellent « formation islamique » et constituent une des infrastructures du projet de réarmement moral islamique pour contrer ce qui est perçu comme une extraversion culturelle et occidentale. Ces espaces accueillent autrefois les garçons et les filles que les parents confiaient aux marabouts pour l'encadrement spirituel et religieux. Dans les vingt dernières années, la sociologie de la *makaranta* a progressé alors que cet espace devenait un lieu d'apprentissage du Coran et de l'arabe pour les adultes.

Dans les centres urbains, des *makaranta* destinées aux grandes personnes et aux femmes mariées en particulier se sont multipliées. Mais les *makaranta* ne sont pas propres aux centres urbains, comme en témoignent ces extraits d'entretiens :

« J'enseigne le coran aux femmes mariées ici à Tchadoua 5 jours dans la semaine, matin et soir et de 14 heures à 16 heures. Les femmes qui viennent dans la makaranta sont au nombre de quarante, elles viennent avec l'accord des maris. La formation est gratuite. Chaque mois, chaque femme donne seulement 100 F. Je fais ça à cause de Dieu et non pour l'argent » (Malama O., Tchadoua).

« J'enseigne le coran aux femmes et aux enfants. Je ne fais pas le travail pour de l'argent, mais à cause de Dieu. C'est comme ça que moi-même j'ai été formée. Chaque mercredi, chaque femme me donne 25 FCFA » (Malama A., Tchadoua).

En plus de la formation islamique, ces espaces sont devenus aujourd'hui des lieux où l'on échange sur des questions d'actualité : la planification familiale, l'espacement des naissances, d'éducation sexuelle et reproduction, de mariage, de vie conjugale. En cela, ils sont assimilés à des espaces de diffusion et transmission du savoir, dans la mesure où les femmes qui les fréquentent parlent aussi de divers sujets. Au vu du rôle des makaranta que nous venons de décrire ci-haut, nous pensons qu'ils sont des leviers importants sur lesquels on peut s'appuyer pour faire passer le savoir et la connaissance en rapport avec les politiques de population.

Les « foyandi »

Les *foyandi* sont des lieux de rencontres hebdomadaires ou mensuelles entre femmes. Ils sont connus dans les centres urbains et sont perçus comme des espaces de diffusion / transmission de savoirs et de valeurs. On distingue plusieurs types de *foyandi*. Ils peuvent être des *foyandi* de famille, de groupes, de mariages, etc. Les sujets abordés sont relatifs à plusieurs aspects de la vie socio-économique. Ils concernent, par exemple, les tontines et les collectes des cotisations d'argent que les femmes initient pour subvenir à leurs besoins. Et d'autre part, des aspects moins économiques comme les *foyandi* pour l'organisation d'un mariage. Dans

ces espaces, on y discute aussi de sujets plus intimes en lien avec la vie de la femme dans la communauté et dans le couple tels que le mariage, la grossesse, la contraception et l'espace des naissances, la santé sexuelle et reproductive, le mariage précoce, etc.

Outre les différents espaces cités précédemment et notamment l'école, la famille, les *makaranta* et les *foyandi*, nos enquêtes ont aussi permis d'identifier d'autres types d'espaces, comme par exemple, les groupements et les associations des femmes, et notamment les associations des femmes musulmanes, qui prennent de l'ampleur à la faveur du développement des écoles et des prêches, les différents centres qui abritent des organisations des jeunes et qui sont créés par des structures comme ANBF, ANISMAS SUTURA et CNSR pour appuyer la mise en œuvre de leurs activités. Les foyers féminins créés pour l'apprentissage de travaux manuels peuvent également être cités ici.

Finalement, tous ces acteurs et espaces et des pratiques en matière de politique de population peuvent servir de leviers en vue d'un changement de comportement reproductif.

CONCLUSION

Le pouvoir de décision limité de la femme dans son foyer, mais aussi au sein de la société, notamment en rapport à la gestion de sa fécondité, la forte présence du mari dans cette gestion, la taille de la famille, le désir d'enfants ont contribué à rendre la question démographique complexe et politiquement chargée aussi bien pour les pouvoirs publics que pour leurs partenaires au développement. Cette complexité se voit dans le caractère épidermique des réactions à chaque évocation de la démographie comme domaine public. Le gouvernement, par contre, se doit de prendre en compte cette complexité. La maîtrise de la démographie comme agenda politique est devenue donc problématique car ses enjeux sociopolitiques et idéologiques sont devenus de plus en plus importants.

Le constat général qui se dégage est que la question n'est pas encore politique dans le sens où le gouvernement ou les bailleurs de fonds l'auraient souhaité. Elle mobilise peu et pas assez rapidement comme politique publique. Mais elle est politique dans la mesure où elle constitue l'objet d'une confrontation idéologique entre les tenants d'une rationalité politique qui parlent de régulation, de statistiques et de projections face aux tenants d'une autre rationalité dont les repères sont en grande partie théologiques et religieux. Pour ces derniers il serait contreproductif d'asseoir une politique de population sur une maîtrise de celle-ci, non seulement pour des raisons morales, mais surtout pour des raisons géopolitiques.

La conclusion majeure de cette étude reste que malgré leurs résistances et oppositions, les critiques des politiques de population laissent quelques ouvertures. Un conservatisme social et religieux rend des comportements novateurs et innovants difficiles à accepter. La religion est apparue comme le

principal facteur, comme le rappelle un technicien du ministère de la santé : « *On est pris dans un étau. On ne peut pas faire quelque chose sans le quitus de la société religieuse. Et cela c'est un gros problème.* » (H.) En dernière analyse, on retiendra que le risque démographique n'est pas perçu de la même façon et la problématique de la démographie elle-même n'est pas formulée dans les mêmes termes.

Sur les deux sites, le référentiel islamique est en effet apparu très fortement dans les explications que les enquêtés nous ont donné de leurs comportements, surtout quand il s'est agi de résistance et même d'opposition à la contraception. Les idées et les valeurs islamiques ont été souvent invoquées comme cadres et piliers normatifs à partir desquels la fécondité est pensée, la taille de la famille conçue et l'usage de contraceptifs modernes jugé. Mais comme ce rapport le souligne, ce n'est pas que d'islam qu'il s'agit ici, c'est aussi de pratiques et logiques sociales et familiales. Une certaine économie familiale avec sa rationalité propre s'exprime à ce niveau. Il s'agit alors d'en comprendre les agents et les espaces les plus importants. La partie sur les leviers revient largement sur ces acteurs et espaces.

Les luttes autour des politiques de population démontrent l'importance des enjeux autour de la démographie. Elles démontrent aussi la difficulté de la gouvernance de façon générale. Comment les Nigériens veulent-ils se faire gouverner ? Sur quelles bases ? A quelles conditions ? La question des politiques de population n'est donc pas simplement politique ; elle porte des aspects qui transcendent la politique au sens ordinaire pour impliquer des dimensions économiques, culturelles et religieuses qui échappent à la gouvernance politique classique.

Désensibiliser ou dé-islamiser ? La démarche récente du gouvernement et des partenaires a été prioritairement d'adapter leur discours à l'islam, ou, du moins, à ce qu'ils avaient construit comme tel. Un argumentaire islamique a été

ainsi produit à cet effet. La difficulté de cette démarche est qu'elle a non seulement légitimé certaines critiques et oppositions parfois loin d'être fondées, mais elle a aussi limité le débat au texte. Or, la question du conflit qu'engendrent les questions de politique de population va au-delà du texte. Ce n'est pas seulement de discours théologiques qui s'inspirent du Coran dont on a besoin, mais plutôt de modèles concrets qui allient les dimensions de la vie religieuse et du modèle social dans leurs comportements. Il faudra alors arriver à persuader l'opinion publique, et surtout les familles, les époux, le monde rural que le gouvernement est de bonne foi et qu'il ne sert pas un occidentalisme porté à combattre l'islam, sur le plan de la démographie, ou sur le plan de ses valeurs.

Il nous semble alors que l'un des objectifs des politiques de population au Niger devrait être non pas seulement de désensibiliser, mais de de-islamiser la question, tâche qu'il nous paraît certainement difficile dans le contexte actuel. Mais à vouloir faire la politique de l'autruche, on contribue à asseoir les conditions sinon d'une ingouvernabilité, du moins d'une gouvernabilité violente et chaotique dont les horizons ne sont plus tout à fait lointains. L'Etat tel que nous le connaissons aujourd'hui pourra-t-il trouver les ressources pour s'adapter à une telle situation et remplir sa mission ? Là se trouve la grande question.

L'étude présente aussi quelques leviers à partir desquels des actions en matière de politique de population pourraient être renforcées. Ces acteurs et espaces nous semblent être des éléments essentiels pour le changement de comportement en particulier en matière de planification sociale. Dans ces espaces et avec ces acteurs, les politiques peuvent se trouver des alliés et étendre ainsi leur base sociale au-delà de la société civile classique. Il importe d'élargir le pool d'acteurs et d'espaces jusque-là considérées par les politiques de population. En une vingtaine d'années, de nouveaux acteurs et espaces ont émergé. Si les stratégies des années 1990 se sont focalisées sur des acteurs clés comme les leaders religieux et les associations islamiques, il faut noter que ceux-ci ne représentent

plus qu'un aspect de la société civile islamique actuelle. Non seulement celle-ci s'est restructurée et renouvelée, mais elle dispose aussi aujourd'hui d'autres moyens et formes d'action sociale. C'est pour cette raison que nous avons mentionnées les *makaranta*, notamment celles dirigées par des femmes, mais aussi les cercles de socialisation comme les *foyandi* ou *bukki*. Repenser l'approche en ces termes et avec ces acteurs clés offre la possibilité d'un impact sur le comportement reproductif.

Finalement, les données et le temps de la présente étude ne nous ont pas permis d'avoir un répertoire plus précis d'organisations locales et d'acteurs locaux pouvant alors être porteurs d'initiatives. Une étude complémentaire est donc nécessaire pour affiner un tel répertoire. D'ailleurs, la même étude pourra également prendre en charge l'identification de quelques zones d'intervention.

REFERENCES

Annuaire des statistiques sanitaires du Niger, 2014.

Bierschenk, T et Olivier de Sardan, J.P. « ECRIS : Enquête Collective Rapide d'Identification des conflits et des groupes Stratégiques... », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 7 | 1994, mis en ligne le 03 décembre 2007, consulté le 21 mars 2017. URL : <http://apad.revues.org/2173>

Diarra A. & Hamani O., 2013, « Croyances, pratiques et utilisation des services dans le domaine de la santé maternelle et reproductive dans trois villages dans les communes rurales de Bambeye et Tébaram (Niger, région de Tahoua) », Rapport d'enquête., LASDEL, Niamey

Guengant, J.P. & Maga, H.I., 2015, « Bilan des activités de planification familiale au Niger depuis les années 1990 : Comment améliorer et étendre certains résultats obtenus ces dernières années par l'Animas-Sutura », Unité mixte de recherche « Développement et Sociétés », IRD, Université Paris I.

Institut national de la statistique, 2012, Enquête Démographique et de Santé, EDS-MICS IV 2012.

Lavigne Delville P. & Abdelkader A., 2010, « A cheval donné, on ne regarde pas les dents. Les mécanismes et les impacts de l'aide vus par des praticiens nigériens », Niamey, *Etudes & Travaux du LASDEL*, n°83.

Moussa H., 2006, « Etude socio-anthropologique sur la sous-utilisation des services de santé de la reproduction dans 5 districts sanitaires de la région de Zinder », Rapport d'enquête. Moussa H., 2012, *Entre absence et refus d'enfant. Socio-anthropologie de la gestion de la fécondité féminine à Niamey, Niger*, Paris, L'Harmattan.

Olivier de Sardan, J-P, 2014, « La manne, les normes et les soupçons. Les contradictions de l'aide vues d'en-bas ». *Revue Tiers Monde* 219 : 197-215. *

Sounaye, A, 2011. "Go Find the Second Half of Your Faith with These Women!" Women Fashioning Islam in Contemporary Niger". *The Muslim World*, Vol. 101, 3, pp. 539–554.

Sounaye, A. 2016. « Walking to the Makaranta: Production, Circulation, and Transmission of Islamic Learning in Urban Niger." In *Islamic Education in Africa*, R. Launay (ed), pp. 234–52. Indianapolis and Bloomington

Ce rapport est issu d'une recherche financée par l'Agence française de développement

Le LASDEL (Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local) est un centre de recherche en sciences sociales implanté au Niger et au Bénin), dont les principaux axes de travail portent sur la délivrance des services publics, la mise en œuvre des politiques publiques et les interactions avec les usagers (santé, hydraulique, pastoralisme, éducation, justice, etc.), les pouvoirs locaux et la décentralisation, et l'intervention des institutions de développement. Le LASDEL recourt à des méthodes qualitatives fondées sur les enquêtes de terrain approfondies. Il met à la disposition des chercheurs et doctorants son Centre de Documentation de Niamey. Il contribue à la formation de jeunes chercheurs, en particulier avec son Université d'été.

La collection « *Etudes et Travaux du LASDEL* » propose des rapports de recherche issus des travaux menés par le LASDEL. Ils sont disponibles en ligne (www.lasdel.net) ou en vente à son secrétariat.

Derniers numéros parus :

- N°122 « Les collectivités territoriales et le service de santé au Niger », par A. Oumarou (2015)
- N°121 « Etre sage-femme au Niger. Les pratiques quotidiennes d'un métier controversé », par A. Diarra (2015)
- N°120 « Des contextes particuliers à chaque métier de l'Etat... Synthèse des enquêtes menées par le LASDEL dans quatre domaines de l'administration nigérienne, avec quelques propositions sur des réformes ancrées dans les réalités », par J.P. Olivier de Sardan (2014)

LASDEL

**LABORATOIRE D'ÉTUDES ET RECHERCHES
SUR LES DYNAMIQUES SOCIALES ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL**

WWW.LASDEL.NET